

RENTÉE SCOLAIRE

**Le Président
Tebboune adresse
ses vœux de réussite
aux élèves**

P. 24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

**Levée de l'immunité
parlementaire des députés
Abdelkader Ouali et Mohcine
Bellabas**

P. 24

ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

**Djerad en visite de
travail et d'inspection
dans la wilaya
de Batna**

P.p 3-6-10

RENTÉE SCOLAIRE DU PRIMAIRE 2020-2021

5 millions d'élèves reprennent le chemin de l'école

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné hier, au début de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna, le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2020-2021 depuis l'école primaire, Abderrahmane El Akhdari, du chef-lieu de wilaya. Plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire ont, en effet, rejoint les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, et seront accueillis par quelque 19.000 établissements scolaires dans des conditions sanitaires exceptionnelles, en raison de la propagation du nouveau coronavirus. Les statistiques avancées par le département de l'Education nationale font état de 5.289.666 élèves inscrits au cycle primaire, répartis sur 19.703 établissements d'enseignement répartis sur le territoire national. P. 3

DKnews/APS



SECTEUR DE LA COMMUNICATION

**Belhimer : "la désastreuse
situation héritée a imposé
le maintien du cadre
institutionnel existant"**

P. 24

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

**Les cheikhs de
zaouïa et des écoles
coraniques saluent
le projet**

P. 4

OPEP+

**Priorité à la conformité
totale de tous les pays
membres (JMMC)**

P. 7

SANTÉ

**DOULEUR
Comment
la dompter
avec les
méthodes
douces ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2021 - (GROUPE H)

**"Nous ne
craignons pas
l'Algérie"**
(Zdravko Logarusic,
sélectionneur du
Zimbabwe)

P. 21



CONDITION DE
L'ARTISTE

**40^{ème}
anniversaire
de la
recommandation
de l'UNESCO**

P. 16

APPLICATION
"AADL - PRISE DE
RENDEZ-VOUS"

**Téléchargée
par plus de
15.000
souscripteurs
en 24 heures**

P. 2

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 morts et 155 blessés en 24 heures



Sept personnes (7) ont trouvé la mort et 155 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public mercredi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec un mort et onze blessés suite à plusieurs accidents de la route, note la même source.

Concernant la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 42 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (32 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.

Les éléments de la Protection civile ont effectué, dans le même cadre, 109 opérations de désinfection générale à travers 19 wilayas (62 communes) touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, précise le même bilan.

Par ailleurs, trois personnes sont mortes intoxiquées par le gaz Co, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur d'un domicile à Oran.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus aussi pour prodiguer des soins de première urgence à 11 personnes incommodées par le monoxyde de carbone Co émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dont 6 personnes à Constantine et 5 à Sétif, ajoute la même source.

LOGEMENT AADL

L'application "AADL-Prise de Rendez-Vous" téléchargée par plus de 15.000 souscripteurs en 24 heures



L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a indiqué mardi que son application "AADL - Prise de Rendez-Vous" avait été téléchargée par plus de 15.000 souscripteurs en 24 heures. "Plus de 15.000 souscripteurs ont téléchargé l'application +AADL - Prise de Rendez-Vous+ et plus de 2.000 rendez-vous ont été pris au cours des dernières 24 heures" pour la prise en charge des préoccupations des souscripteurs, précise un communiqué de l'AADL publié sur sa page Facebook. Le directeur général de l'AADL, Tarek Belarbi, avait présidé lundi le lancement de cette nouvelle application qui permet aux souscripteurs de l'AADL de prendre rendez-vous pour transmettre leurs préoccupations. Les souscripteurs peuvent télécharger l'application sur leur Smartphone en suivant les étapes suivantes: "se rendre sur le Play Store, écrire +AADL+, sélectionner et télécharger +AADL - Prise de Rendez-Vous+". Pour prendre rendez-vous, il leur suffit d'introduire le numéro d'enregistrement et le code secret en précisant la nature de la préoccupation", selon la même source.

Cette nouvelle application facilite les procédures d'accueil des souscripteurs et permet de prendre en charge leurs préoccupations dans un délai record, a souligné l'AADL.

AGRICULTURE

L'ONILEV lance une opération de stockage de l'oignon sec



L'office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a annoncé, mardi, le lancement de l'opération de stockage de l'oignon sec pour la saison 2019-2020, appelant les agriculteurs producteurs stockeurs ainsi que les opérateurs concernés à se rapprocher des services agricoles de wilayas.

"Nous portons à la connaissance des agriculteurs producteurs stockeurs ainsi que des opérateurs stockeurs d'oignon sec dans les wilayas productives pour la saison 2019-2020 que l'ONILEV a lancé l'opération de stockage de ce produit", lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook de l'office.

L'office invite ceux désireux adhérer à cette opération à se rapprocher des services agricoles de la wilaya concernée productrice de ce produit.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la régulation des produits agricoles de large consommation, ajoute la même source.

GAZ - ASPHYXIE

Oran : 3 personnes meurent asphyxiées par l'oxyde de carbone à Ain El Turck



Trois (3) personnes, dont un fillette, sont mortes asphyxiées mardi après-midi à Ain El Turck (Oran) par l'oxyde de carbone dégagé par le chauffe-bain, a-t-on appris du chargé de l'information et de la communication, auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Cet incident qui s'était produit à Haï El Bahia, dans la commune d'Ain El Turck, a provoqué la mort de trois personnes d'une même famille pour avoir inhalé du gaz généré par l'oxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain, selon la même source. Le bilan de la protection civile, déplore trois victimes dont une de sexe masculin, âgée de 28 ans, une autre, de sexe féminin, de 21 ans, de même qu'une fillette (bébé) d'un an. Les corps sans vie des victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital "Medjber Tami" d'Ain El Turck, a-t-on ajouté de même source.

MOUDJAHIDINE - DÉCÈS

Oran: décès du moudjahid Ahmed Bensadoune

Le moudjahid Ahmed Bensadoune, ancien chef de zone dans la wilaya V historique lors de la Guerre de libération nationale, est décédé mardi matin à Oran à l'âge de 87 ans, a-t-on appris de ses proches. Après le recouvrement de l'indépendance nationale, le défunt Ahmed Bensadoune, né à Mostaganem, s'est consacré au travail dans le secteur économique et a créé une entreprise dans le domaine industriel.

Feu Ahmed Bensadoune a également présidé, pendant 10 ans, la chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie. Le moudjahid, décédé des suites d'une longue maladie, sera inhumé cet après-midi au cimetière d'Ain El-Beida d'Oran après la prière de l'Asr.

CRIMINALITÉ

Oum El Bouaghi: saisie de 82 quintaux de cuivre à Ain Kercha



Une quantité de 82 quintaux (qx) de cuivre a été saisie dans la daïra de Ain Kercha (wilaya de Oum El-Bouaghi), a-t-on appris mardi auprès des services de la Sureté de wilaya. L'opération a été effectuée par la police de la daïra de Ain Kercha, qui a procédé à la saisie de cette quantité de cuivre à bord d'un camion, a-t-on indiqué de même source.

Une enquête approfondie a été ouverte sur cette affaire de contrebande de cuivre, a conclu la même source.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Des enquêtes pour améliorer le service public

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau entend lancer des enquêtes, début novembre prochain, à l'effet d'améliorer le service public en matière d'alimentation en eau potable (AEP), a-t-on appris mardi à Saïda, du directeur de l'Agence hydrographique de l'Oranie "Chott Chergui" relevant de cette agence.

L'Agence du bassin hydrographique de l'Oranie a mis tous les moyens humains pour entamer ces enquêtes sur le terrain et enregistrer l'ensemble des données relatives à l'approvisionnement des habitants en eau potable à travers un formulaire à remplir par le client, a indiqué le même responsable.

Les résultats de ces enquêtes seront rendus public en février prochain par l'Office national des statistiques (ONS) qui prendra en charge l'opération d'analyse des données et tirera les conclusions en vue de les exploiter pour améliorer la qualité du service public, notamment en ce qui concerne l'AEP, a-t-il ajouté. D'autre part, quelque 800 imams des mosquées de plusieurs wilayas telle Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes ont pris part à cette opération de sensibilisation des citoyens sur la préservation de cette source vitale, a-t-on fait savoir.

PARC AUTOMOBILE - IMMATRICULATIONS

Hausse de 22% des immatriculations et ré-immatriculations au 1^{er} semestre 2019



Le nombre des immatriculations et ré-immatriculations des véhicules a atteint 909.043 véhicules dont 159.633 unités neuves, durant le 1^{er} semestre 2019, enregistrant une hausse de 22,18%, soit +165.000 véhicules par rapport à la même période en 2018, a-t-on appris mardi auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

RENTÉE SCOLAIRE 2020-2021

M. Djerad donne le coup d'envoi depuis Batna

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné mercredi au début de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna, le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2020-2021 depuis l'école primaire, Abderrahmane El Akhdari, du chef-lieu de wilaya.

Le Premier ministre a reçu, à l'occasion, des explications détaillées sur la rentrée scolaire à Batna, où l'administration du secteur a pris toutes les dispositions pour assurer un retour aux classes "sécurisé sur le plan sanitaire" pour les élèves du primaire aux effectifs estimés à plus de 180.329, ont 32.276 nouveaux inscrits, répartis sur 658 écoles, dont trois nouvellement réceptionnées. L'encadrement est assuré, selon la même source, par 7.391 enseignants dont 259 nouveaux parmi lesquels 26 enseignants d'arabe, de français et de tamazight des écoles normales supérieures et 233 des listes de réserves de 2018. Concernant les opérations de solidarité scolaire, 534 cantines assureront dès le premier jour de la rentrée des repas chauds aux écoliers et 352 bus dont 20 nouveaux seront



mobilisés pour le ramassage scolaire, est-il indiqué. Selon les mêmes explications, le taux de versement de la prime de solidarité de 5.000 DA a atteint 38,63 % et celui de distribution des

manuels scolaires 51,49 %. M. Djerad a insisté sur l'impératif de respecter les mesures de prévention contre le coronavirus, appelant les parents d'élèves à "soutenir et appuyer les staffs

pédagogique et administratif pour préserver la santé des élèves". Le directeur local de l'éducation, Djamel Belkadi, a souligné qu'à l'école Abderrahmane El Akhdari, le Premier ministre a procédé au lancement de l'expérience du livre numérique. A noter que la direction de l'éducation a arrêté de concert avec les inspecteurs et directeurs du palier primaire, toutes les dispositions d'organisation et de prévention pour cette rentrée marquée par la conjoncture exceptionnelle de l'épidémie du nouveau coronavirus. Le Premier ministre, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a également donné le coup d'envoi de l'année scolaire 2020-2021, des élèves de la catégorie aux besoins spécifiques, depuis l'école des jeunes sourds, au chef lieu de wilaya

Plus de 5 millions d'élèves sur les bancs de l'école dans des conditions sanitaires exceptionnelles

Plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire rejoindront, ce mercredi, les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, et seront accueillis par quelque 19.000 établissements scolaires dans des conditions sanitaires exceptionnelles, en raison de la propagation du nouveau coronavirus. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad donnera le coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2020/2021 à partir de la wilaya de Batna où il effectuera une visite de travail, en compagnie d'une délégation ministérielle. Les statistiques avancées par le département de l'Éducation nationale font état de 5.289.666 élèves inscrits au cycle primaire, répartis sur 19.703 établissements d'enseignement répartis sur le territoire national. En prévision de cette rentrée scolaire, reportée au 21 octobre pour le cycle primaire du fait de la propagation de la pandémie Covid-19 et après un arrêt de cours depuis le 12 mars dernier, le ministère de l'Éducation nationale avait dévoilé, dimanche passé, les plans exceptionnels pour la reprise des classes dans les écoles primaires "en présentiel", tout en tenant compte de la "nécessaire" préservation de la santé des élèves et des personnels.

Lors de sa réunion avec les directeurs de l'Éducation, et les chefs des établissements scolaires publics et privés, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a appelé "au strict respect" du protocole sa-

nitaire adopté par le comité scientifique du ministère de la Santé ainsi qu'à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières. Le ministre a souligné l'importance de veiller à l'hygiène au sein des écoles et de les aménager de manière à appliquer les règles de distanciation physique et à éviter le regroupement des élèves, rappelant l'impératif de préparer les locaux en assurant les moyens nécessaires à l'application du protocole sanitaire et en relançant le rôle de la cellule de veille. M. Ouadjaout a appelé, en outre, les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS) à la prise en charge de l'aspect psychologique des élèves, soulignant l'impératif de garantir un encadrement pédagogique pour chaque matière et à tous les niveaux.

Selon le plan exceptionnel, les écoles primaires travaillant avec un système à vacation uniques devront opter pour la double vacation (Matinée et après-midi), sans alternance et adopter le découpage pédagogique, de manière à répartir chaque groupe en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (arabe, français et tamazight).

Il s'agit également, selon les plans dévoilés par le ministère, d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 5 jours. De même qu'il est prévu une réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque

matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux. Relevant un volume horaire de 14 heures pour chaque groupe, le plan exceptionnel préconise l'exploitation de la journée libre pour les devoirs maison et l'apprentissage à distance. Pour les écoles primaires travaillant en double vacation, le plan exceptionnel prévoit un système de travail (matinée et après-midi), en alternance pour tous les deux groupes.

Il s'agit, selon le même plan, d'adopter l'alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 6 jours, une alternance toutes les deux semaines, avec réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux pour chaque matière. Un volume horaire hebdomadaire de 12 heures de cours a été fixé au titre de ce plan. Afin d'assurer une rentrée des classes dans un climat serein et paisible, les différents corps constitués (DGSN/CGGN) ont mis sur pied des plans de sécurité spéciaux. Les dispositions prises, à l'échelle nationale, visent à sécuriser le périmètre des établissements d'enseignement en effectuant des patrouilles de contrôle aux abords des écoles notamment aux heures d'entrée et de sortie, le but étant de faciliter le trafic routier, préserver l'intégrité des élèves et assurer du respect des gestes barrières pour endiguer toute éventuelle expansion du coronavirus.

ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

Le Premier ministre entame une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a entamé, mercredi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna au cours de laquelle il procédera à l'inspection de plusieurs projets à caractère social et économique qui participeront à promouvoir la capitale des Aurès.

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, le Premier ministre donnera au chef-lieu de la wilaya, qui constitue la première étape de sa visite, le coup d'envoi à la rentrée scolaire 2020/2021, à l'école primaire Abderrahmane Lakhdari, avant de procéder à l'inauguration, dans la même commune, d'une raffinerie des huiles usagées de l'entreprise "Sam Industrie", implantée dans la zone industrielle de Kechida. M. Djerad se rendra, par la suite, dans la commune de Ouyoun El Assafir, dans la daïra de Tazoult, où il procédera à la mise en service de la tranche d'urgence du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la zone de Oued Abdi à partir du barrage de Kouidiat Lamdaour, lequel englobe 11 communes. Il se rendra également dans la commune de Foug Toub, relevant de la daïra d'Ich emoul, où il visitera le périmètre agricole Tibikaouine, raccordé à l'électrification rurale et donnera le coup d'envoi aux travaux de réalisation d'un forage agricole électrifié, outre l'inauguration dans la même région, d'une unité d'emballage d'eau minérale privée.

Le Premier ministre retournera ensuite dans la daïra de Batna, au chef-lieu de wilaya précisément, où il procédera à la baptisation du Centre de lutte contre le cancer, entré en service en mai 2012 avec une capacité de 120 lits, du nom du défunt Dr Belkacem Hamdiken. Il baptisera également la cité des 1000 logements de type AADL du nom du chahid Bennoui Said et deux groupements scolaires de cette même cité des noms de Khaznadar Djalal Eddine Ahmed Abd El Taki et Mokdad Messaoud.

Il se rendra, par la suite, dans la commune de Fedis, relevant de la même daïra, où il procédera à l'inauguration et la baptisation de l'École nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable de l'Université chahid Mostefa Ben Boulaid (Batna 2), du nom du défunt Dr. Abdelhak Rafik Bererhi, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Cette École est la seule au niveau national qui assure une formation supérieure, la recherche scientifique et le développement technologique dans les domaines et filières des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable, en particulier l'électrotechnique, les réseaux intelligents et la métrologie, les énergies nouvelles et renouvelables, l'environnement, la santé publique et l'économie verte.

M. Djerad procédera, en outre, à l'inauguration de l'unité de fabrication de turbines à gaz et à vapeur dans la commune d'Ain Yagout dans la daïra d'Al Madder, réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-américain entre Sonelgaz et General Electric. Dans la commune de Lazrou (daïra de Seriana), le Premier ministre inspectera le projet de l'autoroute Est-ouest traversant la wilaya de Batna jusqu'aux frontières administratives avec Oum El Bouaghi, sur une distance de 22 km. A la fin de sa visite, le Premier ministre aura une rencontre avec les forces vives de la wilaya au niveau de la Maison de la culture Mohamed Laid El Khalifa et interviendra également sur les ondes de la radio algérienne à partir de Batna.

M. Djerad insiste sur la généralisation de l'utilisation des tablettes dans les écoles

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a insisté, mercredi, à Batna sur la nécessité de la généralisation de l'utilisation des tablettes tactiles dans les établissements scolaires. "L'utilisation de tablettes tactiles sera généralisée progressivement à travers les établissements scolaires du cycle primaire", a précisé le Premier ministre pendant qu'il inspectait une classe pilote où les élèves utilisent ces tablettes, à l'école primaire Abderrahmane El Akhdari du chef-lieu de wilaya, où il avait donné le coup d'envoi de l'année scolaire 2020-2021. Il a ajouté que l'utilisation de tablettes tactiles vise à "alléger le poids du cartable, conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune". Il a également insisté sur l'importance de la généralisation de technologies numériques dans les établissements scolaires, à travers le pays. Le Premier ministre, a, par ailleurs, insisté sur l'impératif de respecter les mesures de prévention contre le coronavirus conformément au protocole sanitaire adopté. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad est accompagné dans sa visite de travail à Batna, par les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du Territoire, kamel Beldjoud, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, de l'Éducation Nationale, Mohamed Ouadjaout, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, l'Enseignement Supérieur et la Recherche scientifique, Abdelhaki Benziane, les Travaux Publics, Farouk Chiali et la ministre des relations avec le Parlement, Basma Azouar.

La rentrée des classes du préscolaire fixée au 15 novembre prochain (circulaire)

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi dans une circulaire sur "les inscriptions en classes de préscolaire pour l'année scolaire 2020/2021", que la date de la rentrée des classes était fixée au 15 novembre prochain. La rentrée des classes du préscolaire est fixée au 15 novembre 2020, indique la circulaire qui rappelle l'impératif, comme c'est le cas pour les autres niveaux d'enseignement, "de respecter les mesures du protocole sanitaire adopté au titre de la rentrée des classes 2020/2021". Ce document, dont une copie est parvenue à l'APS, fixe les modalités d'inscription des enfants concernés par l'éducation préscolaire ainsi que les conditions d'ouverture de ces classes dans les écoles primaires dans la conjoncture sanitaire exceptionnelle de Covid-19. Sont concernés, donc, par les inscriptions en préscolaire les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015, par ordre de la date de naissance et dans la limite des places pédagogiques disponibles.

L'ouverture des classes du préscolaire se fait selon "la disponibilité des locaux et des éducateurs", indique la circulaire, précisant que "la création de ce type de classe ne doit en aucun cas faire l'objet d'une demande de poste budgétaire supplémentaire ou

motiver le changement du fonctionnement de l'école primaire vers une double vacation". Dans le volet organisation de la scolarisation, la tutelle a limité le nombre des élèves à 20 enfants par groupe au maximum, et a préconisé le découpage du groupe en deux sous-groupes, en cas de nombre important, en optant pour l'alternance tous les deux jours". Le ministère de l'Éducation nationale a exigé la mise en application du "même plan exceptionnel adopté pour le cycle d'enseignement primaire". Pour l'encadrement des classes du préscolaire, la circulaire privilégie les professeurs d'enseignement primaire ayant tendance et une entière disponibilité à travailler avec les enfants en cet âge sensible, ceux pouvant supporter l'activité et le dynamisme des petits et maîtriser les techniques d'animation en classe préscolaire et ceux ayant bénéficié de formation dans l'éducation préscolaire.

Selon la même source, il est permis aux enfants de bénéficier du dépôtage et du suivi sanitaire offerts par les services de santé scolaire en début d'année, afin de déceler toute forme d'handicap sensoriel, moteur ou mental et de procéder au traitement précoce.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

L'adoption de la nouvelle Constitution "contribuera à l'édification de la nouvelle Algérie"

L'adoption de la nouvelle Constitution, proposée au référendum le 1er novembre prochain, contribuera à l'édification de la nouvelle Algérie qui répond aux aspirations du peuple, ont soutenu mardi les animateurs de la campagne d'explication et de sensibilisation sur le projet d'amendement de la Constitution, au 14ème jour de cette campagne.

Le prochain référendum populaire sur le projet d'amendement de la Constitution constitue une "étape importante" sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et du développement socio-économique, des objectifs dont la concrétisation nécessite "impérativement" l'instauration de la paix et la stabilité, a affirmé le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une visite de travail et d'inspection en 3ème Région militaire à Bechar.

Depuis Relizane, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, a soutenu que la nouvelle Constitution "vient concrétiser la volonté du peuple d'aller vers un changement" et qu'elle "ouvre la voie aux jeunes pour une participation effective dans la vie politique".

Il a affirmé que la Constitution révisée permettra également "la participation de la société civile à la lutte contre la corruption", saluant la création d'un observatoire national de la société civile.

A Tlemcen, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a estimé que le projet de révision de la Constitution ouvrira la voie à l'édification d'une Algérie nouvelle, développée et prospère, soulignant que "les couches vulnérables, les personnes aux besoins

spécifiques et les enfants bénéficient d'une attention particulière dans le nouveau document".

Elle a appelé les Algériens à se rendre en masse aux urnes, le jour du référendum, pour voter en faveur de la nouvelle Constitution. Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a soutenu, quant à lui, que le projet d'amendement de la Constitution garantit la souveraineté totale du pays sur ses ressources naturelles.

S'exprimant lors d'une réunion avec les directeurs de l'Énergie des wilayas, M. Attar a appelé les cadres du secteur à participer au référendum du 1er novembre, soutenant que le projet de la nouvelle Constitution consacre plusieurs articles à la préservation de la souveraineté de l'État sur les ressources naturelles nationales. Il a cité, à ce propos, l'article 14 qui stipule que "la souveraineté de l'État s'exerce sur son espace terrestre, son espace aérien et ses eaux" et l'article 20 qui prévoit que "la propriété publique est un bien de collectivité nationale qui comprend le sous-sol, les mines et les carrières, les ressources naturelles d'énergie, les richesses minérales, naturelles et vivantes des différentes zones du domaine maritime national, les eaux et les forêts".

Le président du mouvement "El Islah", Filali Ghouini a soutenu que le projet de révision de la Constitution



tion va "consolider davantage la justice en Algérie et contribuer à lutte contre la corruption".

Lors d'un meeting animé à Blida, M. Ghouini a affirmé que le projet proposé au référendum compte "des articles particulièrement axés sur la consolidation de la justice dans notre pays, et sur la lutte contre la corruption, dans différents secteurs".

Il a lancé un appel à tous les Algériens à "aller voter en force le 1er novembre prochain" pour signer "l'acte de naissance de la nouvelle Algérie". Le président d'"El Wassit Essiassi", Ahmed Laroussi Rouibat a estimé, de son côté, que la révision de la loi fondamentale du pays permettra d'éradiquer les piliers de l'ancien système et de lutter contre la corruption.

A Annaba, M. Rouibat a exhorté les Algériens à adhérer au projet de révision de la Constitution en votant par oui afin de contribuer à l'avènement d'une nouvelle ère en Algérie.

A Constantine, le président de l'Association nationale El Wafaa pour la solidarité nationale, Nouar Zedam a estimé que le projet d'amendement de la Constitution, soumis au référendum, le 1er novembre prochain "répond aux aspirations du peuple algérien".

Le président de l'Association El Wafaa a également appelé le peuple algérien et l'ensemble des associations, à participer massivement au référendum, le 1er novembre prochain. Le président du bureau national de l'association nationale de

promotion de la société civile et de la citoyenneté, Kadour Mehri, a affirmé, pour sa part, que le projet d'amendement de la Constitution "met fin au pillage, à la discrimination et à la division qui étaient pratiqués auparavant".

A Mila, M. Mehri a également considéré que le projet d'amendement de la Constitution est "exempt de failles" qui figuraient dans les constitutions précédentes, appelant les citoyens à décider "en toute conscience". Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), a appelé, depuis Constantine, à une participation massive, notamment des jeunes, au référendum, affirmant que le projet d'amendement constitutionnel "contribue à l'édification de l'Algérie nouvelle". Le président de la Coordination nationale des Enfants de Chouhadas (CNEC), Khaled Boumedjma a affirmé à Ain Defla que les enfants de chouhada ne pouvaient rester insensibles à l'appel de la patrie, soutenant que l'approbation du projet d'amendement de la Constitution "contribuera à consolider l'unité et la stabilité du pays".

Le Secrétaire général de l'Union nationale des Paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui a affirmé à Bordj-Bou-Arréridj que "le projet d'amendement constitutionnel garantira les droits des agriculteurs et consacrera les principes démocratiques".

Paroles des animateurs du 14ème jour de la campagne référendaire

Voici quelques déclarations marquantes des interventions, prononcées mardi, dans le cadre du 14ème jour de la campagne référendaire sur l'amendement de la Constitution, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

-Le Général de Corps d'armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), depuis Bechar : Le référendum populaire du 1er novembre constitue une "étape importante sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et de son développement socio-économique, dont la concrétisation nécessite impérativement l'instauration de la paix et de la stabilité".

-Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, lors d'une réunion à Alger avec les directeurs de l'Énergie des wilayas : le projet d'amendement constitutionnel "garantit la souveraineté totale du pays sur ses ressources naturelles".

-La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou à Tlemcen: le projet de révision de la Constitution "ouvrira la voie à une nouvelle Algérie prospère et développée".

-D epuis Blida, le président du Mouvement Islah, Filali Ghouini: le projet amendement la Constitution "contribuera à consolider la justice et à lutter contre la corruption".

-Le président du Parti d'El Wassit Essiassi, Ahmad Laroussi Rouibat : le projet de révision de la loi fondamentale du pays "mettra fin aux piliers de l'ancien système et à la corruption".

-Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, depuis de Constantine : "Nous appelons à une participation massive, notamment des jeunes, au référendum prochain, le projet d'amendement constitutionnel devant contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle".

-Le Secrétaire général de l'Union nationale des Paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui à Bordj-Bou-Arréridj: le projet d'amendement constitutionnel "garantira les droits des agriculteurs et consacrera les principes démocratiques".

APS

Les cheikhs de zaoûia et des écoles coraniques saluent le projet d'amendement de la constitution

Des cheikhs de zaoûia et des écoles coraniques ont salué, mardi, à Mostaganem, le document constitutionnel présenté au référendum populaire ce 1er novembre, comme ils ont appelé les citoyens à une participation massive à ce rendez-vous national pour mettre en place une base solide dans l'édifice de l'Algérie nouvelle. Des cheikhs de zaoûias et des écoles coraniques, réunis en marge de la 22ème Semaine nationale du Coran, organisée à Mostaganem, ont souligné dans un communiqué dont une copie a

été remise à l'APS que « le 1er novembre intervient cette année au moment où le pays initie une nouvelle ère de réforme traduite par une constitution d'un Etat moderne qui concrétise les aspirations du Hirak qui marque l'édification d'une Algérie nouvelle, réconciliée avec elle-même et fière de ses principes, consciente de ses défis et aspirant à un avenir plus radieux. » Les signataires du communiqué ont estimé que « la constitution proposée au référendum est fidèle à l'histoire de l'Algérie, porteuse d'un legs de valeurs

civilisationnelles, historiques authentiques et concrétisant le contenu de la proclamation de déclaration du 1er novembre 1954 qui a tracé le parcours et l'avenir de la nation ». Les cheikhs de zaoûia et des écoles coraniques, venus de plusieurs régions du pays, ont appelé les citoyens à une participation massive au référendum du 1er novembre et d'exprimer en toute liberté et avec courage leur volonté et détermination à mettre en place une base solide dans l'édification de l'Algérie nouvelle. »

Le projet de révision de la Constitution "préserve l'identité nationale et renforce la démocratie" (universitaire)

Le projet de révision de la Constitution soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain "préserve l'identité nationale et renforce la démocratie", ont estimé mardi à Souk Ahras des enseignants universitaires.

Lors d'une rencontre de sensibilisation tenue à la salle de conférence Miloud Tahri dans le cadre de la campagne référendaire initiée par le bureau de wilaya de l'Académie nationale de promotion de la société civile et de renforcement de l'unité nationale, Yacine Khedhairia, enseignant et chercheur a évoqué les points positifs contenus dans le projet, à l'instar de l'identité et de la mémoire.

Lors de cette rencontre à laquelle a pris part Abdelwahed Medrouï, membre de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), des membres de l'Académie nationale de la société civile ainsi que des citoyens, M. Khedhairia a déclaré que "le projet de révi-

sion de la Constitution est à même de renforcer la démocratie et réduire l'autocratie", ajoutant que "le citoyen constitue désormais un élément de l'équation du parachèvement de l'État de institutions et de l'édification de l'Algérie nouvelle à travers une participation positive au référendum du 1er novembre". Considérant que la révision de la Constitution « constitue une plateforme pour promouvoir et moraliser l'action politique et associative », l'universitaire a mis en exergue « la bonne volonté du Président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune de conduire le pays vers le changement positif », ajoutant que « le changement sera opéré après le 1er novembre prochain, si le peuple cautionne la révision de la Constitution », ce qui permettra de « mettre un terme aux pratiques rétrogrades ainsi qu'à la corruption financière et politique qui se sont implantées au sein de l'administration ». Rappelant que le projet de révision de la Constitution a pour objectif de « dynamiser le rôle de la société civile dans l'édification de l'État », il a ajouté que « la

proposition de création d'un Observatoire national pour la société civile est une consécration du rôle des associations dans l'instauration d'une société selon une vision prospective avec la participation de tous ».

De son côté, Abdelwahed Medrouï a souligné que l'ANIE « sera à la hauteur des attentes du peuple le 1er novembre prochain », rappelant que la Présidence du 12 décembre 2019 s'était déroulée dans la transparence et avait consacré la revendication de la souveraineté populaire.

Les citoyens peuvent soumettre leurs questions via le site électronique (Comité d'experts)

Les citoyens désirant se renseigner sur le projet d'amendement de la Constitution peuvent désormais soumettre leurs questions via le site électronique créé à cet effet, a annoncé mardi le Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle dans un communiqué. "Le Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle porte à la connaissance des citoyens et citoyens qu'ils peuvent soumettre toute question ou demande d'éclaircissement au sujet du projet de loi portant amendement de la Constitution via le site électronique créé à cet effet. Le lien du site est : www.constitution2020.dz", lit-on dans le communiqué.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

Les membres de la Commission des finances de l'APN appellent à alléger la pression fiscale

Les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé lors de leur débat des dispositions fiscales contenues dans le Projet de loi de finances (PLF) 2021, à alléger la pression fiscale sur le citoyen et les sociétés, compte tenu de la conjoncture particulière que traverse l'économie nationale.

Les députés membres ont estimé mardi, lors de l'audition du représentant de la Direction générale des impôts (DGI), Arezki Ghanemi, que le recours dans la nouvelle Loi de finances aux augmentations de taxes et impôts, à l'institution d'autres et à la limitation de certaines exonérations accordées précédemment, "ne concorde pas avec la nature de la situation économique difficile induite par la récession enregistrée depuis des mois, en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus".

Dans ce cadre, les membres intervenants ont fait part de leur rejet de la disposition proposée dans le projet de loi, portant sur le plafonnement, à hauteur de 40%, de l'affranchissement de l'impôt sur le revenu global (IRG) des salaires, au titre des indemnités de zone géographique.

Pour M. Arezki, beaucoup de sociétés octroient, à outrance, ces indemnités qui peuvent aller parfois jusqu'à trois fois le salaire de base. Les membres ont affirmé, à ce propos, que la disposition "impacterait le salaire final", d'autant que "ce sont les travailleurs qui feront les frais de l'incurie de certains employeurs". Cette disposition est susceptible également de créer des sensibilités à caractère régional, ont affirmé les membres qui estiment qu'elle est en contradiction avec la politique de l'Etat dans l'incitation aux investissements et leur orientation vers les régions de l'intérieur et du Sud, d'autant plus que les recettes financières qui en découleront seront "minimes", ont-ils expliqué.

D'autre part, certains députés ont mis en garde contre les répercussions des dispositions inhérentes au marché immobili-

er, notamment les revenus recouvrés de la location de biens non construits avec une moyenne de 15%, et l'élargissement du champ d'application du revenu global pour englober les plus-values résultant de la cession des véritables droits immobiliers et l'augmentation du taux moyen de l'impôt sur le revenu global (IRG) appliqué aux plus-values résultant de la cession, en contrepartie des biens immobiliers construits ou non construits de 5% à 15%. Ces dispositions peuvent avoir «un effet négatif» sur le marché immobilier qui connaît une récession depuis des années, de par qu'elles s'opposent aux objectifs tracés visant à relancer le marché de la location et à inciter les propriétaires à exploiter leurs biens immobiliers et à améliorer la gestion du parc immobilier national, de l'avis de certains députés. Concernant la proposition du projet de loi de finances 2021 portant soumission des produits finis et semi-finis de métallurgie et sidérurgie à la moyenne ordinaire au taux ordinaire de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), soit 90% au lieu de 9%, les intervenants redoutent «des conséquences désastreuses» sur les opérateurs économiques activant dans ce domaine et les prix finaux proposés au consommateur. Cependant, les membres de l'APN ont valorisé les dispositions du PLF 2021 portant augmentation de la Taxe intérieure de consommation (TIC) appliquée à la bière, laquelle sera définie en fonction du taux d'alcool contenu dans ce produit, ainsi qu'au tabac et aux produits tabagiques soumis désormais à un taux moyen de 15% au lieu de 10%, et ce compte tenu de l'effet



néfaste de ces produits sur la santé publique. Les intervenants ont qualifié de «pas positif» dans la modernisation du secteur» les dispositions proposées dans le domaine de numérisation des documents fiscaux, à travers l'élargissement de l'utilisation de la déclaration à distance (télé-déclaration), exigeant, toutefois, de l'accompagner d'avantage d'opérations de sensibilisations auprès des contribuables.

Dans ce cadre, ils ont appelé à la révision de la disposition proposée dans ce PLF, infligeant aux personnes morales qui n'envoient pas, par voie électronique, leurs états récapitulatifs annuels avant le 20 mai de chaque année, une amende de 1 million Da, estimant que ce montant était "très élevé" et au dessus des capacités des sociétés. Ils ont également critiqué l'application de cette sanction automatiquement après le retard sans notification de la personne morale concernée. Les membres de cette séance présidée par Ahmed Zeghdar, président de la commission, ont évoqué d'autres points relatifs aux régimes fiscaux, notamment les

franges soumises à l'impôt forfaitaire unique (IFU). Ils ont souligné l'importance de l'exonération fiscale des activités à caractère intellectuel et la nécessité de la mise en œuvre graduelle et étudiée des réformes fiscales.

Présentant les dispositions fiscales proposées dans le PLF 2021, M. Ghanemi a affirmé que ces dispositions issues des assises nationales sur la réforme fiscale tenues juillet dernier dont la majorité sont le résultat des débats avec les experts et les associations professionnelles et leurs propositions.

Les dispositions visent généralement la numérisation de l'administration fiscale, l'encouragement et la promotion de la production nationale, l'élargissement de l'assiette fiscale, la simplification des procédures et l'offre de garanties aux contribuables. La commission de finances et du budget a entamé lundi le débat du PLF 2021 présenté par le ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar au nom du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Signature d'un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Enseignement supérieur et Pfizer pour la formation des étudiants

Un mémorandum d'entente et de coopération a été signé mardi à Alger entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le laboratoire Pfizer Pharm Algérie, en partenariat avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique, pour la formation des compétences algériennes dans l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies.

L'accord a été signé par le président du conseil d'administration (PCA) et président exécutif de Pfizer Pharm Algérie, et un cadre supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en présence du ministre du secteur, Abdelbaki Benziane, et du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Benbahmad. Le mémorandum prévoit le lancement du programme "B-Imtiyaz", une initiative visant à soutenir et à promouvoir la formation des compétences nationales dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies, dans le cadre de la vision des deux secteurs pour la création d'un "Hub de Biotechnologie".

Cette vision repose sur la formation de nouvelles compétences à même d'investir le monde de l'innovation et du leadership et de nouveaux experts algériens dans le domaine des industries pharmaceutiques et des biotechnologies.

Il s'agit de permettre aux étudiants en pharmacie et à des ingénieurs de l'Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie, dûment sélectionnés par les autorités pédagogiques, de bénéficier d'un programme de formation aux standards internationaux dans ce domaine de pointe.

Il est également question pour les experts de Pfizer et des experts internationaux d'animer des séminaires et des sessions de formation dans le domaine des sciences sanitaires, de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies. En vertu du document, les étudiants pourront aussi bénéficier de stages sur les sites de production de Pfizer. Une étude de faisabilité sera réalisée pour la création d'un incubateur de recherche dédié à l'industrie pharmaceutique, à

travers une plateforme de réflexion, dans le but d'accompagner et promouvoir les innovations développées par les chercheurs algériens.

Dans ce cadre, le PCA et président exécutif de Pfizer Pharm Algérie, Abderrahmane Mekerba a souligné que ce programme soutient le développement d'une génération de spécialistes algériens en pharmacie industrielle et biotechnologie à travers des séminaires qui compteront la participation d'experts de Pfizer et d'éminents universitaires américains. Outre des stages pratiques, il est prévu la création d'un incubateur d'innovation dédié aux étudiants et chercheurs algériens. Nous sommes convaincus qu'en investissant dans les futurs leaders de l'industrie algérienne, nous contribuerons à bâtir les fondements d'un secteur plus fort et plus dynamique qui permettra à l'innovation algérienne de prospérer, a ajouté M. Mekerba. Pour sa part, Sinan Atilg Nevzat, directeur de la région Afrique et Moyen Orient des laboratoires américains Pfizer a évoqué sa vision pour le développement de cette importante industrie en Algérie et le développement du climat des affaires qui consiste à jeter les bases de ce secteur et investir dans l'avenir des industries pharmaceutiques pour bâtir les fondements d'un secteur plus fort et plus dynamique.

"La Biotechnologie constitue le cœur du métier des laboratoires Pfizer et nous sommes heureux de pouvoir transformer en actions concrètes les engagements de Pfizer en termes de partage de connaissances à travers cette initiative", a précisé le responsable dans son intervention par visioconférence à laquelle ont participé les représentants exécutifs des laboratoires Pfizer pour la région Afrique et Moyen Orient du bureau central de New York. "B-Imtiyaz" a le potentiel de préparer la voie à une nouvelle génération de professionnels algériens en biotechnologies et d'accompagner la vision de l'Algérie pour devenir un véritable "hub" pour la région, a-t-il conclu.

AGRICULTURE

Les nouvelles règles applicables aux coopératives agricoles fixées

Les nouvelles règles applicables aux coopératives agricoles ont été fixées par un décret exécutif publié au journal officiel n° 59.

Ce décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 96-459 du 18 décembre 1996 fixant les règles applicables aux coopératives agricoles. Ainsi, plus de 20 articles de décret de 1996 ont été modifiés et complétés, dont, les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 27 et 30.

La coopérative agricole est placée sous l'autorité du ministre de l'agriculture, qui propose la réglementation en la matière, suit et contrôle son évolution et ses activités ainsi que l'inventaire de son patrimoine.

S'agissant de la circonscription territoriale des coopératives agricoles, elle est déterminée, à leur création, par la zone d'implantation des exploitations des membres fondateurs et sa proche périphérie, le cas échéant. L'objet des coopératives agricoles est déterminé essentiellement par les besoins professionnels de leurs adhérents. A ce titre, elles peuvent, notamment effectuer ou faciliter toutes les opérations concernant la production, la collecte, la transformation, le conditionnement, le stockage, la commercialisation et l'exportation des produits agricoles de leurs adhérents.

Les coopératives agricoles peuvent présenter trois formes à savoir, la coopérative agricole de services spécialisés, la coopérative agricole par filière et la coopérative agricole polyvalente.

Il est, d'autre part, précisé que la coopérative agricole de services spécialisés a pour objet de fournir des prestations de services précises. Cette coopérative agricole peut, notamment concerner l'approvisionnement en facteurs de production, une ou plusieurs professions relatives à une des filières prévues par la réglementation en vigueur. Elle concerne aussi l'irrigation et le drainage, la gestion et l'exploitation des ouvrages de mobilisation de la ressource en eau (retenues collinaires et forages collectifs) y compris les petits périmètres collectifs et les aires d'irrigation, les travaux d'aménagement, l'insémination artificielle, le machinisme, les études, conseils et vulgarisation.

La coopérative agricole par filière exerce toutes les activités qui concernent une filière, à savoir, la production, la collecte et l'approvisionnement en facteurs de production propres à la filière, l'importation des intrants et des équipements, la transformation et le conditionnement, la commercialisation et l'exportation de la production de la filière.

Cette forme de coopérative est envisagée dans les filières prévues par la réglementation en vigueur. Pour ce qui est de la coopérative agricole polyvalente, elle constitue une forme de coopérative poursuivant plusieurs objectifs en relation avec la polyvalence des activités de ses adhérents. Quant aux membres fondateurs, ils doivent avant toute constitution faire part de leur intention de la création d'une coopérative agricole, par écrit, à l'autorité compétente en matière d'agrément.

Les décisions d'agrément ou de refus d'agrément sont notifiées au président de la coopérative agricole dans un délai n'excédant pas un mois, lorsque ladite décision relève de la compétence du ministre chargé de l'agriculture et de 15 jours, lorsque la compétence relève du directeur des services agricoles de wilaya.

Selon l'article 62 de décret, le conseil de gestion des coopératives agricoles est composé de 5 membres, au moins, élus par l'assemblée générale.

Les coopératives agricoles sont soumises au contrôle et au suivi du ministre de l'agriculture et des services déconcentrés qui a pour objet de s'assurer de l'observation de l'ensemble des prescriptions législatives et réglementaires applicables aux coopératives agricoles.

COMMERCE

M. Rezig réaffirme sa volonté d'accompagner plus les producteurs et les exportateurs

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a réaffirmé mardi à Bouira l'engagement et la disposition de son département à accompagner davantage les producteurs ainsi que les exportateurs afin de redynamiser le marché national et booster les exportations et l'économie du pays.

"Notre pays dispose de fortes potentialités agricoles, industrielles et touristiques, et Bouira en est l'exemple.

Nous sommes toujours prêts à accompagner les producteurs et les exportateurs pour booster l'économie du pays et couvrir les besoins du marché national en différents produits", a souligné M. Rezig, qui visitait une usine de production de sauces industrielles, à El Hachimia. Sur place, M. Rezig s'est dit très content de "voir une usine comme celle d'El-Hachimia produire et exporter vers des pays africains et européens".

"Je suis très content de voir une usine locale produire selon les normes mondiales et exporter ses produits vers l'Europe et l'Afrique", a lancé le ministre à l'adresse de l'investisseur privé, avant de lui exprimer à nouveau son engagement de l'accompagner davantage pour étendre son activité et ses exportations via la création de nouveaux marchés.

Visitant une foire de produits locaux organisée sur l'esplanade jouxtant la maison de la culture, Ali Zaïmoum de la ville de Bouira, le premier responsable du secteur du commerce a réaffirmé la disposition de son département à œuvrer, en collaboration avec les autres ministères, pour aplanir toutes les difficultés auxquelles font face les producteurs, notamment de la filière oléicole.

A propos de la commercialisation de l'huile d'olive, M. Rezig a jugé qu'il est temps pour ce produit d'étendre son marché et d'aller vers d'autres pays arabes et africains. Il a appelé les services concernés à coordonner plus avec la chambre de commerce de la wilaya de Béchar pour tenter d'atteindre le marché de la Mauritanie. "Notre huile d'olive qui répond à toutes les normes mondiales, a sa place sur le marché de 53 pays africains, de 22 pays arabes et 27 pays européens.

Notre visite à Bouira se veut un message pour aller vers plus d'exportation de nos produits, et cela demande une collaboration permanente entre les secteurs de l'Industrie, l'Agriculture et le Commerce", a souligné l'hôte de Bouira.

"L'exportation est le point commun qui relie ces trois secteurs et qui nous oblige à travailler ensemble", a insisté M. Rezig, avant de mettre l'accent sur la nécessité de travailler pour "permettre aux producteurs de commercialiser leurs produits à travers les 48 wilayas du pays et pour quoi pas de l'exporter vers l'étranger", a-t-il dit. Dans un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, le même responsable a rappelé qu'un registre de commerce destiné uniquement aux exportateurs a été créé pour justement faciliter et encourager les producteurs à exporter leurs produits. Au sujet de la lutte contre le commerce informel, le ministre a expliqué que l'Algérie nouvelle a décidé d'absorber ce phénomène de façon progressive et ce via la création du "registre de commerce ambulants" pour permettre à la fois aux jeunes commerçants, de faire nourrir leurs familles et aussi de s'insérer progressivement dans l'activité commerciale officielle. M. Rezig a évoqué, entre autre, la question relative au paiement électronique, qu'il a estimé indispensable pour le commerce notamment en cette période de crise financière. "Il y a de l'engagement pour les terminaux de paiement électronique (TPE) à Bouira ainsi que dans d'autres wilayas. Nous devons coordonner plus avec Algérie Poste pour généraliser cette technique, et nos efforts ont commencé à donner des fruits", s'est réjoui le ministre.

EN VISITE À BATNA

Djerad : "l'avenir est dans l'industrie de transformation"

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a affirmé, mercredi, à Batna que "l'avenir est dans l'industrie de transformation".

"L'avenir est dans l'industrie de transformation et nous œuvrons à assainir le domaine de l'investissement des intrus pour permettre aux compétences d'émerger", a précisé le Premier ministre, en marge de l'inauguration, à la zone industrielle Kechida dans la ville de Batna, d'une raffinerie des huiles usagées de l'entreprise "Sam Industrie", réalisée dans le cadre d'un investissement privé.

In situ, M. Djerad a salué l'initiative de l'investisseur, affirmant que ce projet était "important et s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République qui a ordonné d'octroyer tous les moyens et les facilités aux investisseurs dans le domaine de l'industrie de transformation notamment".

Le Premier ministre a instruit le wali de Batna ainsi que les cadres centraux du ministère de l'Industrie à l'effet d'apporter "toute l'aide et l'accompagnement" à cet investisseur



dans son projet d'exportation de huiles régénérées.

L'activité dans la raffinerie des huiles usagées de l'entreprise "Sam Industrie" a été relancée en 2016 après une pause de quelques années, selon les explications fournies sur place. Actuellement, la raffinerie récupère 25% des huiles usagées à l'échelle nationale depuis les 48 wilayas et ambitionne d'atteindre 50% de taux

de récupération "dans six mois", a-t-on souligné.

Elle est dotée d'une capacité de stockage de 6.000 m3 des huiles usagées et de 4.000 m3 des huiles régénérées.

Auparavant, le Premier ministre avait procédé à la bap-tisation de la cité 1.000 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL),

du nom du chahid Bennouï Saïd. Il a également procédé à la bap-tisation de deux groupes scolaires de la même cité, située au centre-ville du chef-lieu de wilaya des noms de deux doyens des directeurs d'école primaire de la ville de l'Algérie indépendante, Kheznadar Djallaeddine Ahmed Abdettaki et Mokdad Messaoud. Le Premier ministre est accompagné des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du Territoire, kamel Beldjoud, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, de l'Education Nationale, Mohamed Ouadjout, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, l'Enseignement Supérieur et la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, les Travaux Publics, Farouk Chiali et le ministre des relations avec le Parlement, Basma Azouar.

ENERGIE

Attar : "l'Algérie veut développer une coopération mutuellement bénéfique avec les pays africains"

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a réitéré mardi la volonté de l'Algérie de développer une coopération mutuellement bénéfique avec les pays africains dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie.

Intervenant lors d'une table ronde ministérielle de l'énergie, dans le cadre de la Conférence Africa Energy Forum (AEF2020) qui se tient par visioconférence du 20 octobre au 13 novembre, le ministre a tenu à confirmer "la volonté de l'Algérie de renforcer les liens et d'accentuer les échanges avec les pays africains frères, aussi bien qu'avec les pays partenaires de l'Afrique pour développer une coopération mutuellement bénéfique en privilégiant les voies qui mènent vers le développement durable".

Il a également souligné l'importance de cette manifestation qui "offre une excellente tribune pour mieux se connaître et échanger sur les défis énergétiques et le rôle de la technologie en tant que vecteur d'attractivité de l'investissement dans le secteur de l'énergie en Afrique".

Relevant que cette rencontre se tient dans un contexte exceptionnel marqué par la pandémie de la Covid-19 qui a eu "un impact sur nos modes de production et de consommation énergétique", M. Attar a émis le souhait de profiter de cette occasion pour partager les expériences et les opportunités de développement et de modernisation de l'industrie énergétique en Algérie. Il a, à cet égard, indiqué que les

bouleversements structurels rapides et majeurs qui façonnent, aujourd'hui, la scène énergétique mondiale, ont mis l'Algérie devant d'importants défis et enjeux. Il s'agit de la diversification des sources d'énergie en vue de se libérer, graduellement, de la dépendance aux hydrocarbures et de la garantie de la sécurité énergétique pour les générations futures et du développement Le continent africain, en pleine croissance, enregistre un déficit énergétique en dépit d'un potentiel énergétique (fossile, hydraulique, solaire et éolien) considérable.

Cependant, précise le ministre, l'absence d'interconnexions régionales, le manque de savoir-faire et la problématique de financement des projets sont des facteurs importants qui expliquent ce paradoxe entre des ressources abondantes et un déficit énergétique important".

"L'Algérie a relevé de nombreux défis liés à la couverture des besoins croissants du marché national en énergie, sous toutes ses formes, pour assurer le développement économique et social du pays", souligne le ministre en citant en exemple le taux d'électrification des foyers au niveau national qui a atteint 99 % et l'accès des citoyens à d'autres formes d'énergie, comme le gaz et les produits pétroliers "de façon très satisfaisante".

"Notre pays a ainsi acquis une expérience avérée en matière de développement et de maîtrise de nombreux segments de l'industrie énergétique. Nous

serons heureux de les partager avec vous et de les mettre au service du développement économique et social de l'Afrique", a-t-il souligné.

A cet effet, il a présenté les différents segments de compétences où les entreprises énergétiques algériennes pourraient intervenir en Afrique, tels que l'amont pétrolier et gazier, le forage, la distribution de produits pétroliers et gaziers, l'enfûtage, l'électrification rurale, le solaire photovoltaïque, la réalisation de réseaux électriques et gaziers, la construction et le montage de centrales diesel et turbines à gaz. "Nous sommes très attentifs aux opportunités, expériences et savoir-faire que vous partagerez avec nous notamment en termes de développement technologique et d'innovation", a-t-il affirmé en relevant que "notre objectif vise justement, au-delà des infrastructures, à promouvoir les technologies capables de garantir l'approvisionnement de la population avec les différentes formes d'énergie".

Placée sous le thème de "la 5ème révolution industrielle : Énergie-Technologie Objectif-inclusivité : Exploiter la technologie au service de l'humanité pour un meilleur rétablissement", la table ronde ministérielle de l'énergie vise à identifier les opportunités d'investissement pour les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'industrie en Afrique.

Plusieurs ministres africains en charge de l'Énergie ont participé à cette table ronde, selon le communiqué du ministère.

ENTREPRISES - INVESTISSEMENT

Le succès des micro-entreprises, tributaire de leur partenariat (Diafat)

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat a plaidé mardi à Sétif pour "un partenariat et une coopération entre les micro-entreprises productives devant permettre d'assurer leur succès". "Le succès des micro-entreprises est tributaire de leur partenariat et leur coopération, vu la complémentarité qui existe entre beaucoup de micro-entreprises en matière de production et de commercialisation", a affirmé M. Diafat en marge du second jour de sa visite de travail dans la wilaya, où il a inspecté plusieurs micro-entreprises, créées dans les communes de la wilaya, au titre des dispositifs d'aide à l'emploi. M. Diafat a souligné que "la nouvelle stratégie de l'Agence nationale de soutien et de promotion de l'entreprenariat (future appellation de

l'Ansej) sera axée sur les valeurs de communication au sein de la communauté des micro-entreprises productives pour la promotion de leurs produits et la satisfaction de la demande du marché sur multiples articles".

La stratégie, a-t-il ajouté, sera également basée sur "le soutien et l'accompagnement des micro-entreprises, le partage de leurs expériences et la coopération entre elles et avec le ministre délégué ainsi que l'Agence nationale de soutien et de promotion de l'entreprenariat pour booster ces micro-entreprises et en faire un noyau de l'économie nationale". Evoquant le verrou du foncier industriel, le ministre délégué a assuré qu'il sera résolu dans "deux mois à compter d'aujourd'hui", réitérant la disponibilité de l'Etat avec les autorités locales d'accompagner les premiers jeunes bénéficiaires

de fonciers industriels. "L'Etat est tenu à l'échelle nationale mais aussi locale d'aider ces jeunes porteurs de projets qui constituent une des pierres angulaires à l'édifice de l'économie nationale", a indiqué, M. Diafat affirmant que son département et nombre de sociétés publiques sont disposés à assurer des espaces à louer à ces jeunes pour l'exercice de leurs activités notamment les micro-entreprises trouvant du mal à accéder à des espaces d'activité. Toutes les mesures ont été prises à l'échelle centrale pour le succès de ces micro-entreprises, a souligné M. Diafat assurant "qu'en cas de coopération effective entre tous les acteurs de terrain, l'Algérie aura d'ici la fin de l'année prochaine un important tissu d'entreprises". Au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre délégué a auprès du

Premier ministre, chargé des micro-entreprises a inspecté plusieurs micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif Ansej dont une micro-entreprise de production d'articles d'emballage en papier à Ain Oulmène et trois autres de ferronnerie, de menuiserie métallique et d'injection de plastique à El Eulma. Le ministre délégué avait présidé lundi après-midi au siège de la wilaya une rencontre avec des responsables de micro-entreprises de jeunes des divers dispositifs, assurant que "le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum, le 1er novembre prochain ouvre grand aux jeunes la porte de l'investissement, leur assure un avenir économique prometteur et garantit une liberté totale aux investisseurs".

PÉTROLE

Le Brent à 42,65 dollars à Londres

Les cours du pétrole effaçaient mercredi leurs gains de la veille, pénalisés par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et la reprise de la production d'or noir en Libye.

Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,65 dollars à Londres, en baisse de 1,18% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 1,29% à 41,16 dollars.

Mardi, les prix des deux barils de référence ont gagné plus de 1%, réveillés en cours de séance américaine par le compromis qui semble se dessiner entre démocrates et républicains autour de nouvelles aides économiques pour les entreprises et ménages américains.

Cette réaction, qui mettait fin à trois séances consécutives de baisse, a été doucée par "la hausse des cas de coronavirus et l'augmentation de la production libyenne, qui se poursuit à un rythme soutenu cette



semaine", a estimé Stephen Brennock, analyste.

Le continent européen notamment affronte une deuxième vague de Covid-19 qui a contraint plusieurs territoires à reconfiner leurs populations, à l'image de l'Irlande et du Pays de Galles, quand d'autres imposent des couvre-feux, comme la Lombardie et la

Campanie en Italie.

Ces mesures, dévastatrices pour la demande en pétrole, surviennent alors que l'offre tend à augmenter avec le retour sur le marché de la production libyenne, pour un volume "qui serait déjà supérieur à 500.000 barils par jour", ont noté les analystes.

A cause d'un conflit mili-

taire interne, la production de pétrole brut dans le pays était passée de plus d'un million de barils par jour en fin d'année dernière à moins de 100.000 depuis début 2020.

Autre facteur peu engageant pour la demande, les chiffres des stocks américains publiés par l'American Petroleum Institute (API) mardi ont traduit une augmentation de 584.000 barils la semaine dernière "alors qu'une baisse d'un million de barils était attendue", selon M. Brennock.

Les investisseurs attendent la publication plus tard dans la journée de la même évolution hebdomadaire mais par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), jugée plus fiable.

Les analystes interrogés par l'agence Bloomberg s'attendent à des stocks de brut en baisse de 1,38 million de barils.

Le pétrole monte grâce à l'optimisme sur le plan de relance américain

Les cours pétroliers sont montés mardi, après trois séances dans le rouge, dans l'espoir d'avancées majeures sur un nouveau plan de relance aux Etats-Unis et au lendemain d'une réunion mensuelle des principaux producteurs d'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 43,16 dollars à Londres, en hausse de 1,3% ou 54 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour novembre, dont c'était le dernier jour de cotation, est monté de 1,5% ou 63 cents à 41,46 dollars.

Le marché pétrolier a salué le compromis qui semble se dessiner entre

démocrates et républicains autour de nouvelles aides économiques pour les entreprises et ménages américains, à tout juste deux semaines de l'élection présidentielle.

La plupart des signaux pointaient en effet vers la signature d'un accord entre les deux camps à quelques heures de l'expiration d'un ultimatum de 48 heures posé dimanche par Nancy Pelosi, la présidente démocrate de la Chambre des représentants.

"Un accord sur un plan de relance serait une surprise positive pour les marchés et pourrait aussi soutenir les prix pétroliers s'il était confirmé", note Bjornar Tonhaugen de Rystad Energy.

Les acteurs du marché ont aussi fait

le point sur la réunion mensuelle de lundi de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, réunis au sein de l'Opep+.

Les membres du cartel et leurs partenaires "n'ont pas décidé de modifier leur politique, qui verra l'offre de pétrole augmenter de 1,9 million de barils par jour à partir de 2021", a constaté Eugen Weinberg, analyste de Commerzbank.

Les ministres réunis par visioconférence ont confirmé que le retrait actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) serait ramené à 5,8 millions en début d'année prochaine.

OPEP+

Priorité à la conformité totale de tous les pays membres (JMCC)

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep et non Opep (JMCC), réuni lundi par vidéoconférence, a affirmé dans son communiqué final que sa priorité demeure la conformité totale de tous les pays signataires de l'accord de réduction de la production signée en avril dernier.

Tout en félicitant les membres de la déclaration de coopération (DOC) qui ont fourni des contributions volontaires supplémentaires au mois de septembre 2020, y compris des volumes de rémunération, le JMCC a "réitéré son appel aux pays encore sous-performants de mettre en œuvre rapidement leurs engagements, y compris leur plan de compensation".

Il a, dans ce cadre, noté "qu'une sous-performance n'est pas seulement injuste pour les autres pays performants, mais qu'elle est également préjudiciable au rééquilibrage du marché pétrolier", lit-on dans le communiqué final publié à l'issue de la 23ème réunion du Comité. Le

Comité s'est réjoui des "contributions positives continues de la Déclaration de coopération (Doc) pour soutenir un rééquilibrage du marché mondial du pétrole conformément aux décisions historiques prises lors de la 10e réunion ministérielle extraordinaire de l'Opep et non-Opep du 12 avril 2020 pour ajuster la baisse de la production globale de pétrole brut et les décisions prises à l'unanimité lors de la 179e réunion de la conférence de l'Opep et de la 11e réunion ministérielle de l'Opep et des non-Opep le 6 juin 2020".

Il a, dans ce cadre, réaffirmé "l'engagement de tous les pays participants à se conformer pleinement (à leur engagement) et à compenser tout déficit au titre des plans de compensation présentés au Comité pour une période prolongée jusqu'en décembre 2020".

"De cette manière, tous les pays participants ont été encouragés à redoubler d'efforts pour compenser des volumes surproduits afin d'at-

teindre l'objectif de rééquilibrage du marché et d'éviter des retards indus dans le processus", a-t-on souligné.

Le Comité, qui a examiné les données de production de pétrole brut pour le mois de septembre 2020, s'est félicité de "la performance positive" du niveau de conformité global pour les pays membres de l'Opep et non-Opep, à 102 %, qui est considéré comme le plus élevé depuis mai 2020 (hors ajustements en juin 2020 par l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis), selon le communiqué.

De plus, "les pays ont compensé en septembre 2020 un total de 249 tb/j pour compenser les volumes précédemment surproduits", précise la même source.

D'autre part, le Comité a observé que la reprise économique avait ralenti en raison de la résurgence des cas de COVID-19 dans les principales économies, en particulier dans les Amériques, en Asie et en Europe.

Il a, à ce titre, a rappelé à tous les pays participants la

nécessité d'être vigilants et proactifs compte tenu des conditions et des perspectives précaires du marché.

Lors de sa réunion, le Comité a examiné le rapport mensuel préparé par son Comité technique conjoint (JTC), l'évolution du marché mondial du pétrole depuis sa dernière réunion du 17 septembre 2020 et les perspectives du marché pour 2021.

Pour rappel, l'application de l'accord de réduction d'avril dernier a été entamée en début du mois de mai dernier, portant une réduction de la production pétrolière de l'ordre de 9,7 millions de barils par jour (mb/j), suivi d'une baisse de 9,6 mb/j pour le mois de juillet dernier.

Actuellement, une coupe de 7,7 mb/j a été entamée depuis le début août et ce jusqu'à la fin décembre 2020 avant de passer à 5,8 mb/j du 1er janvier 2021 à avril 2022.

Les prochaines réunions du JTC et du JMCC sont prévues respectivement les 16 et 17 novembre 2020.

CNUCED

Une baisse de 7% à 9% du commerce mondial en 2020 (rapport)

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a annoncé, mercredi, une baisse de 7% à 9% de la valeur du commerce mondial pour 2020, malgré des signes de rebond au troisième trimestre.

Le commerce mondial rebondissait légèrement au troisième trimestre, mais il restait négatif sauf pour la Chine, précise la CNUCED dans son rapport trimestriel, estimant que le commerce mondial sera inférieur d'environ 5% au troisième trimestre par rapport à la même période en 2019.

Les prévisions préliminaires de la CNUCED prévoient une baisse de 3% au quatrième trimestre par rapport à la même période l'an passé.

Cependant, le rapport de la CNUCED souligne que ce chiffre est encore incertain en raison des inquiétudes quant à la manière dont la pandémie de nouveau coronavirus évoluera et affectera l'activité économique dans les mois à venir.

Le rapport souligne également la reprise notable du commerce de la Chine, affirmant que les exportations du pays, après avoir chuté au cours des premiers mois de la pandémie, se sont stabilisées au deuxième trimestre et ont fortement rebondi au troisième trimestre.

La CNUCED a également averti qu'aucune région n'était épargnée par la baisse du commerce international au deuxième trimestre de 2020, remarquant que la baisse la plus marquée concernait les régions du Moyen-Orient et d'Asie du Sud, où les importations ont chuté de 35% et les exportations de 41%.

En septembre, la CNUCED a mis en garde contre une "décennie perdue" et prédit que l'économie mondiale se contractera de 4,3% cette année, tout en s'attendant à un retour en territoire positif avec un taux de croissance de 4,1% en 2021.

Le Fonds monétaire international (FMI) a prédit une contraction mondiale de 4,4% en 2020 dans ses dernières Perspectives de l'économie mondiale au début du mois, une amélioration par rapport à une contraction de 5,2% prévue en juin, lorsque les fermetures d'entreprises liées à la pandémie ont atteint leur apogée.

L'économie mondiale reviendra à une croissance de 5,2% en 2021, selon le FMI.

CHINE

Le yuan au plus haut depuis juillet 2018, sur fond de reprise

La monnaie chinoise est au plus haut depuis deux ans: le yuan s'affichait mercredi en nette hausse face au dollar, galvanisé par un retour de la croissance en Chine, alors que l'économie mondiale reste plombée par l'épidémie.

Mercredi après-midi heure de Pékin, la monnaie chinoise cotait 6,6470 pour un dollar, en hausse de 0,43% par rapport à la veille.

Il s'agit de son niveau le plus haut depuis juillet 2018. La monnaie chinoise n'est pas entièrement convertible et la Banque centrale du pays fixe chaque jour un taux pivot, de part et d'autre duquel elle autorise une fluctuation de plus ou moins 2%.

L'appréciation du yuan est en partie liée "au rebond de l'économie chinoise depuis la mi-2020, ainsi qu'à la dépréciation du dollar face aux principales devises mondiales", estime l'analyste Rajiv Biswas, du cabinet IHS Markit.

Depuis mai, son niveau le plus bas cette année, le yuan a gagné plus de 7% face au dollar.

Premier pays touché l'an dernier par le nouveau coronavirus, la Chine est aussi la première grande économie à s'en être remise.

Lundi, le géant asiatique a annoncé une croissance en hausse sur un an de 4,9% au troisième trimestre, au moment où la plupart des grandes économies restent plombées par le Covid-19.

La Chine devrait ainsi être le seul grand pays à connaître une croissance positive cette année.

"Le yuan continue à s'apprécier en raison d'un contexte économique favorable" pour la Chine, relève Stephen Innes, analyste du courtier AxiCorp.

Une hausse trop forte du yuan risque toutefois de "freiner la compétitivité des exportations chinoises et menacer la reprise en Chine", prévient l'analyste Ken Cheung, de la banque Mizuho.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION La DGSN lance une campagne nationale de sensibilisation

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne nationale de sensibilisation à la prévention et à la sécurité routière sous le slogan "La police ...

... votre accompagnateur permanent", a indiqué mardi un communiqué de la DGSN.

Cette campagne, qui s'étalera jusqu'à la fin novembre prochain vise à "accompagner les usagers de la route (conducteurs, passagers et piétons) et les sensibiliser aux dangers des accidents de la circulation ainsi qu'à tous les aspects liés au respect et à l'application des règles de sécurité routière et à la promotion d'une culture préventive", a précisé la même source.

Elle vise également à sensibiliser les citoyens au strict respect et à l'application des mesures préventives pour réduire et lutter contre la propagation du nouveau Coronavirus à la lumière de la hausse enregistrée récemment dans le nombre d'infections, a ajouté la même source.

La campagne englobe "la distribution de dépliants de sensibilisation au niveau des points de contrôle de la circulation et des stations de transport, dont le tramway et les gares routières.

Ces dépliants portent des explications relatives à la prévention des accidents de la route".

La DGSN attache une grande importance à la sensibilisation routière ainsi qu'au renforcement, en partenariat avec les différents acteurs de la société, des campagnes de sensibilisation et des actions de communication avec les différents médias, en programmant des émissions à la radio et à la télévision, au profit des usagers de la route, relevant "l'importance de promouvoir la culture de la sécurité routière au sein de la société, à l'instar du site web officiel de la DGSN et des réseaux sociaux (Facebook et Twitter)".

La DGSN a renouvelé son appel aux citoyens et aux usagers de la route à faire preuve de prudence et à adopter les meilleurs comportements lors de la conduite, en respectant les règles du code de la route.

La DGSN rappelle aux citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 mis à leur disposition 24h/24h.

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021 Un dispositif sécuritaire spécial mis en place par la GN

La Gendarmerie nationale (GN) a mis en place un dispositif sécuritaire spécial dans le cadre de la nouvelle rentrée scolaire et ce en coordination avec les autorités concernées afin de préserver "la sécurité des élèves", indique mardi un communiqué de ce corps sécuritaire.

"Dans le cadre de la rentrée scolaire 2020-2021 et afin de contribuer à son succès en coordination avec les autorités concernées, la GN a mis en place un dispositif sécuritaire préventif spécial à cet effet.

Les éléments de la GN seront répartis sur des formations fixes et mobiles sous forme de patrouilles et points de contrôle en vue de garantir la sécurité et la fluidité routière au niveau des axes menant aux établissements éducatifs", note la source.

Ces mesures prises au niveau national visent à "garantir la sécurité aux alentours des établissements éducatifs à travers l'intensification des patrouilles de contrôle notamment aux heures d'entrée et de sortie des élèves pour fluidifier la circulation routière, préserver la sécurité des élèves et respecter l'application des mesures préventives dans le souci d'endiguer la propagation de covid-19", ajoute le communiqué.

Pour ce faire, les services de la GN demeurent "opérationnels et disponibles en vue de préserver, en continue, la sécurité et la sérénité publique, souligne la même source.

Aussi, la GN procèdera via les brigades territoriales, les unités de sécurité routière et les brigades de protection des mineurs, en coordination avec les autorités compétentes à la mise en place d'un programme de communication et de sensibilisation au profit des élèves et leurs parents dans le but d'assurer le respect des gestes barrières pour se prémunir contre la covid-19 et les accidents de la routes, outre les autres fléaux en milieu scolaire.

La Gendarmerie nationale appelle les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 1055 mis à la disposition des citoyens pour demander assistance ou intervention en cas de besoin, la page Facebook et le site Web "www.tariki.dz" pour se renseigner sur l'état des routes en temps réel et le site dédié aux pré-plaintes "www.ppgn.mdn.dz".

TRAVAIL Le ministre du Travail examine avec le médiateur de la République les voies et moyens de coopération

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a reçu mardi à Alger le médiateur de la République, Karim Younes avec lequel il a examiné les voies et moyens de coopération entre le ministère et l'Instance, a indiqué un communiqué du ministère du Travail.

La réunion de coordination à laquelle ont pris part des cadres de la médiation de la République et leurs homologues du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a été consacrée à "l'examen des modalités et mécanismes de coopération", entre le ministère et l'Instance de médiation de la République, en vue d'assurer une prise en charge "idone" des préoccupations des citoyens et contribuer à trouver les solutions aux différents préoccupations et pétitions soulevées, lit-t-on dans le communiqué.

Le ministre a assuré de la disposition du Ministère à adhérer aux efforts consentis par le médiateur de la République, en vue de



remédier aux problèmes des citoyens, veiller au respect de leurs droits, améliorer le service public, et partant, "asseoir les bases de l'édification de l'Algérie nouvelle", précise le communiqué.

Pour sa part, le médiateur de la République a valorisé les efforts fournis par le Ministère en vue d'accompagner cette instance, ajoutant que ce type de ren-

contres, "permet d'échanger les vues avec les différents départements ministériels pour l'examen des propositions et mécanismes qui devront remédier aux problèmes des citoyens".

En dernier, il a été convenu de renforcer les mécanismes de coopération entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et la médiation de la République, dans le cadre de l'action conjointe et dans le respect des lois et de collaborer de concert en vue de lutter contre l'arbitraire et la bureaucratie et veiller à garantir les droits des citoyens, notamment en matière de Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

TOURISME Donner un nouveau souffle au tourisme interne (ministre)

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a insisté, mardi à Aïn Témouchent, sur la nécessité de "donner un nouveau souffle au tourisme interne compte tenu des potentialités et moyens que recèle l'Algérie".

M. Hamidou a souligné, lors de sa visite d'inspection et de travail à Aïn Témouchent où il s'est enquis de nombreux projets relevant de son secteur, que "l'Algérie dispose d'un potentiel en la matière aussi riche que varié, à l'instar du tourisme balnéaire, de montagne, forestier, thermal, écologique, saharien, de découverte et culturel, et c'est à ce titre, qu'il faudrait donner un nouveau souffle au tourisme interne".

"Nombreux sont nos enfants qui ignorent ce dont dispose notre pays comme atouts et richesses touristiques et il importe de leur donner l'occasion de les découvrir à travers des opérations de promotion effective", a-t-il déclaré, soulignant que "le développement de ces destinations touristiques internes se fera, de concert, avec la compagnie aérienne Air Algérie et la collaboration des artisans, des opérateurs du tourisme, à l'instar des hôteliers et les agences de tourisme, notamment à travers l'ap-

plication de prix préférentiels".

M. Hamidou a également insisté sur l'impératif de "donner la priorité à la promotion de tous ces trésors touristiques pour les faire connaître aux citoyens algériens et encourager les touristes étrangers à visiter notre pays", soutenant que "le tourisme dans notre pays peut contribuer à réduire notre dépendance économique des hydrocarbures".

Le ministre a indiqué, à l'occasion, que le projet de numérisation du secteur au niveau local et central permet aux citoyens ou encore aux touristes, de faire leurs réservations depuis leurs domiciles via le téléphone portable personnel, affirmant que la numérisation permet, d'autre part, de réduire la bureaucratie.

"Le tourisme comme d'autres secteurs a connu des obstacles de type bureaucratique", a-t-il souligné dans ce sens.

Mohamed Hamidou a déclaré, au passage, que la phase de l'étude du dossier d'investissement au niveau local ou central ne doit pas dépasser un mois, soulignant que le but est de susciter l'espoir auprès des investisseurs pour la matérialisation de leurs projets et leur permettre de contribuer à l'effort de développement par la création de la richesse et de nou-

veaux postes d'emploi.

Lors de sa visite au chantier de modernisation de la station thermal et de Hammam Bouhadjar dont les travaux connaissent un taux d'avancement de 92 pour cent, le ministre a insisté sur l'impératif de livrer le projet avant la fin du mois de décembre prochain.

En ce qui concerne les prix appliqués par l'hôtel relevant de cette station thermique, il a donné des instructions quant à la nécessité de dépasser les prix constants et de fixer des prix concurrentiels qui répondent aux règles universelles de l'économie basées sur le principe de l'offre et de la demande.

Dans la commune de Terga, M. Hamidou a visité un projet d'investissement en cours de réalisation avec une conception architecturale moderne, disposant d'une résidence touristique et d'un centre de thalassothérapie à l'eau de mer dessalée.

Ce projet hôtelier, disposant d'une capacité de 650 lits, sera livré avant la saison estivale prochaine.

Le ministre s'est enquis de plusieurs projets d'extension de structures hôtelières, de réaménagement d'espaces et d'équipement au niveau de la zone touristique, à l'instar de celle de Bouzedjar.

DÉVELOPPEMENT Constantine: la prise en charge des zones d'ombre "se fera sur 3 phases"

La prise en charge des zones d'ombre recensées à travers le territoire de la wilaya de Constantine "se fera sur trois (3) phases", selon les priorités, a indiqué mardi le wali, Ahmed Abdelhafid Saci.

La première étape de prise en charge des zones d'ombre de Constantine a été déjà lancée, a souligné le même responsable, précisant que cette opération

financée à hauteur de 100 millions DA a ciblé les localités les plus défavorisées nécessitant une prise en charge urgente.

La seconde phase de prise en charge des zones d'ombre de la wilaya de Constantine devra avoir lieu "avant juin 2021", a fait savoir le même responsable lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'assemblée populaire de

wilaya (APW), ajoutant que la troisième étape est prévue pour "fin 2021". La wilaya de Constantine compte environ 200 zones d'ombre, selon les informations recueillies auprès des services de la wilaya qui ont indiqué qu'une commission d'étude et d'évaluation avait été mise en place par le chef de l'exécutif local pour arrêter le planning d'intervention selon l'importance

des besoins exprimés dans chaque région. Le désenclavement, l'alimentation en eau potable (AEP), le raccordement aux réseaux du gaz et d'électricité, l'amélioration des conditions de scolarisation en matière de transport et l'ouverture d'espaces de soin figurent parmi les principales actions prévues dans ce cadre, a-t-on ajouté.

ONU

L'écart mondial dans le taux d'activité selon le genre reste large (rapport)

L'écart dans le taux d'activité selon le genre au niveau mondial ne s'est que très légèrement réduit au cours des 25 dernières années, et se chiffre à 27 points de pourcentage en 2020, révèle un rapport de l'ONU publié mardi.

En 2020, le taux d'activité des hommes s'élevait à 74%, et celui des femmes à 47% seulement, selon le rapport "World's Women 2020 : Trends and Statistics" ("Les femmes dans le monde 2020 : Tendances et statistiques"), qui compile 100 données pour offrir un instantané de la situation mondiale en termes d'égalité des genres.

Selon les chiffres par région de 2019, l'écart en termes de taux d'activité était le plus fort en Asie du Sud (54 points de pourcentage), en Afrique du Nord (47 points de pourcentage), et en Asie de l'Ouest (47 points de pourcentage), et le taux d'activité des femmes est inférieur à 30% dans ces trois régions, selon ce rapport. L'écart de taux d'activité selon le genre est relativement faible en Afrique sub-saharienne et dans les pays développés, bien



que pour des raisons différentes : en Afrique sub-saharienne, la nécessité économique, liée à la pauvreté, contraignait un grand nombre de femmes à chercher un emploi, tandis que dans les pays déve-

loppés les femmes actives bénéficient d'un niveau d'éducation égal à celui des hommes et les normes sociales encouragent leur participation à l'activité économique, indique ce rapport. Le taux d'activité des

hommes est plus élevé que celui des femmes à toutes les étapes de la vie et dans toutes les catégories d'âges, y compris dans les catégories les plus jeunes et les plus âgées.

L'écart de taux d'activité selon les âges est le plus fort dans la tranche d'âge active principale (25-54 ans).

Cet écart, qui se maintient relativement stable depuis 1995, se situe à 32 points de pourcentage en 2020, selon le rapport.

Le rapport World's Women est publié tous les cinq ans depuis 1990 par la division statistique du département des affaires économiques et sociales des Nations unies, et fournit le plus large éventail de données sur la situation d'égalité ou d'inégalité des genres dans le monde.

VIOLENCES CONJUGALES - ONU

L'acceptation des violences conjugales contre les femmes est généralement plus élevée dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie

L'acceptation des violences conjugales contre les femmes est généralement plus élevée dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie - à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande - et plus faible dans les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe, selon un rapport de l'ONU publié mardi.

"La violence entre partenaires intimes devient de moins en moins acceptable.

Au cours de la période de huit ans allant de 2012 à 2019, l'acceptation par les femmes de la violence physique par leurs part-

naires a diminué dans près de 75% des pays disposant de données sur les tendances", a indiqué le rapport "Femmes du monde 2020 : tendances et statistiques", qui a compilé 100 récits de données qui fournissent un aperçu de l'état de l'égalité des sexes dans le monde.

Selon le rapport, les hommes plus jeunes considèrent les violences physiques contre leur partenaire comme plus acceptables que les hommes plus âgés.

Bien que l'on puisse supposer que le fait de battre sa femme est plus largement justi-

fié par les hommes que par les femmes, dans les 53 pays disposant de données sur les attitudes des femmes et des hommes, les taux d'acceptation déclarés ont en fait été plus faibles chez les hommes que chez les femmes dans 40 pays.

Produit par la Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, le rapport sur les femmes dans le monde est produit tous les cinq ans depuis 1990 et fournit les dernières données sur l'état de l'égalité des sexes dans le monde.

ENVIRONNEMENT

La pollution de l'air a tué près de 500.000 nouveau-nés en 2019 (étude)

La pollution de l'air a tué 476.000 nouveau-nés en 2019, notamment en Inde et en Afrique subsaharienne, révèle une nouvelle étude qui pointe la responsabilité, dans près de trois quarts de ces décès, des fumées toxiques émanant de combustibles utilisés pour cuisiner.

Plus de 116.000 nourrissons indiens sont morts du fait de la pollution de l'air dans le premier mois de leur vie, et 236.000 en Afrique sub-saha-

rienne, selon le State of Global Air 2020, qui utilise des données compilées par deux instituts américains (Health Effects Institute et Institute for Health Metrics and Evaluation).

Selon les auteurs de l'étude, il existe de plus en plus de preuves permettant de lier l'exposition des mères à la pollution de l'air durant leur grossesse avec le risque accru que les bébés naissent avec un poids trop faible ou prématurés. "Bien qu'il y ait une réduc-

tion lente et constante de la dépendance des foyers à des combustibles de mauvaise qualité, la pollution de l'air qui en est issue continue à être un facteur clé dans la mort de ces jeunes enfants", a estimé Dan Greenbaum, président du Health Effects Institute.

Les nouveau-nés en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne sont particulièrement concernés, a-t-il relevé.

Au total, la pollution de l'air a causé 6,7 millions de morts

dans le monde en 2019, selon l'étude, ce qui en fait la quatrième cause de décès.

Les auteurs ont relevé que si la pandémie de Covid-19 avait causé de nombreux décès ainsi que des problèmes économiques et sociaux, elle avait aussi eu un impact en termes de pollution: "Beaucoup de pays ont retrouvé des ciels bleus et des nuits étoilées, souvent pour la première fois depuis des années", en raison du ralentissement de l'activité.

AFGHANISTAN

11 femmes tuées dans une bousculade

Au moins onze femmes ont trouvé la mort mardi en Afghanistan lors d'une bousculade survenue à proximité du consulat du Pakistan de Jalalabad (Est), où des milliers de personnes en quête de visas étaient rassemblées, ont indiqué des responsables.

Dix personnes, deux hommes et huit femmes, ont également été blessées, a indiqué Zaher Adel, le porte-parole de l'hôpital provincial du Nangarhar, dont Jalalabad est la capitale.

"Malheureusement, ce matin, des dizaines de milliers de personnes étaient venues dans un stade de football" proche

du consulat, dont ils essayaient de sortir, "ce qui a causé ce tragique accident", a déclaré à la presse le porte-parole de la province du Nangarhar, Attaullah Khogyani, qui a de son côté fait état de treize blessés.

Les autorités pakistanaises avaient cessé de délivrer des visas pendant sept mois du fait du nouveau coronavirus, ce qui avait créé cette cohue, des habitants de toute la province s'étant rués à Jalalabad afin d'obtenir un visa, a-t-il ajouté.

Les autorités locales leur avaient demandé de patienter dans le stade de football. Jalalabad est la capitale de l'Est

afghan, située à une centaine de kilomètres de la frontière avec le Pakistan. Alors que Kaboul accuse Islamabad de soutenir les talibans qui déstabilisent leur régime, ce que le Pakistan nie, plus de deux millions d'Afghans vivent en tant que réfugiés au Pakistan et les voyages d'Afghans de l'autre côté de la frontière sont très fréquents. Les rassemblements mixtes sont interdits dans la culture afghane, ce qui fait que femmes et hommes étaient réunis dans différentes parties du stade de football de Jalalabad.

La plupart des victimes étaient âgées, selon Attaullah Khogyani.

ISLANDE

Un séisme de 5,6 degrés, une session parlementaire interrompue

La capitale Reykjavik et plusieurs régions d'Islande ont été secouées mardi par séisme de magnitude 5,6, qui n'a pas fait de dégât ni de victime mais a notamment brièvement interrompu une session parlementaire, ont rapporté des médias.

La secousse de plusieurs secondes, suivie de nombreuses répliques, a eu lieu à 13H43 GMT et a été ressentie dans tout le pays.

En pleine session, les députés se sont eux figés pendant la longue secousse, selon les images diffusées en direct par la télévision islandaise, et leurs travaux ont été suspendus pendant un quart d'heure.

A Reykjavik, le séisme a fait trembler les immeubles avec un puissant vrombissement, ont rapporté des médias.

Selon l'institut météorologique d'Islande, l'épicentre se trouvait à une vingtaine de kilomètres de la capitale, près de la zone géothermique de Seltun.

Situé dans la péninsule de Reykjanes, il est secoué par de nombreux séismes depuis janvier.

"Aucun blessé ni dégât matériel n'a été signalé", a fait savoir la protection civile dans un communiqué, mais des inspections vont avoir lieu pour vérifier les potentielles conséquences.

TUNISIE

8 tentatives d'immigration irrégulière déjouées et 111 personnes arrêtées

La Garde maritime tunisienne a annoncé, mardi, avoir déjoué huit tentatives de franchissement illégal des frontières maritimes et arrêté 111 migrants clandestins, dont 28 Soudanais.

Huit individus ont été placés en garde à vue, alors que deux bateaux de mer, un bateau pneumatique et deux moteurs marins, ont été saisis, a déclaré à la presse, le porte-parole officiel de la Garde maritime du Centre, Ali Ayari.

Parmi ces candidats qui tentaient de rejoindre l'Europe, 83 sont de nationalité tunisienne, dont 2 femmes et 6 enfants venant des gouvernorats de Sfax, Mahdia, Sousse, Sidi Bouzid, Kairouan et Gabès, selon la même source.

Une source de la brigade de la marine du district maritime de Gabès (sud-est) a affirmé mardi qu'un bateau transportant 10 personnes, candidats à l'immigration clandestine, avait fait naufrage au large de Zarat, gouvernorat de Gabès.

Selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), les tentatives de traversée en Méditerranée au départ de la Tunisie ont augmenté de 462%.

S A N T É - A L G É R I E

PROTECTION DE L'ENFANCE

Cherfi: "la prise en charge de la santé mentale de l'enfant requiert la collaboration des parties prenantes"

La présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi a mis l'accent mardi à Alger sur l'impératif de prendre en charge la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent en initiant une action participative associant l'ensemble des parties prenantes et la société civile. En marge d'une journée d'étude ayant pour thème "L'enfance et l'adolescence en Algérie dans la pensée du Pr. Mahfoud Bousebsi", Mme Cherfi a indiqué que son Organe "œuvre en collaboration avec les partenaires, dont la société civile, à assurer une bonne prise en charge de la santé mentale de l'enfance", rappelant l'installation en 2019 d'une commission thématique chargée de la santé mentale de l'enfant, composée d'experts, de psychologues, de professeurs universitaires et de journalistes et chargée de développer des actions liées à la santé des enfants, plus particulièrement la santé mentale et les troubles de l'autisme. Cette commission avait organisé, l'année dernière, deux rencontres ayant traité de la petite enfance et de l'autisme, a fait remarquer Mme.

Cherfi, mettant l'accent sur l'importance de la prise en charge de la petite enfance car étant une étape cruciale dans la formation de la personnalité de l'enfant et l'inculcation de la confiance en lui pour en faire demain un homme équilibré.

Selon la Déléguée à la protection de l'enfance, l'Organe a reçu via son numéro vert 1111, durant l'année en cours, un total de 704.125 appels téléphoniques, dont 1732 signalements portant atteinte aux droits de l'enfant, et autres liés à des demandes d'orientation, d'informations...etc. Dans ce contexte, elle a invité à inculquer la culture du signalement afin de prévenir les enfants de tous types de danger au sein de la société, car il s'agit, a-t-elle estimé, d'une action qui relève de "la responsabilité de tous".

Par ailleurs, Mme. Cherfi a mis en valeur le contenu du projet d'amendement de la Constitution, notamment le volet relatif à la protection et la promotion de l'enfance et de la jeunesse, affirmant que ce nouveau document "consacre, à plus d'un titre, les droits de l'enfant à travers la constitutionnalisation de l'intérêt suprême de l'enfant". Il s'agit, en effet, d'un pas consacrant le droit de l'enfant à l'enseignement gratuit, l'interdiction du travail infantile et la protection des petits contre toutes formes de violence, a-t-elle conclu.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers la création d'un Hub de biotechnologies en Algérie

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Industrie pharmaceutique œuvrent de concert à la concrétisation d'une vision commune visant à créer, en Algérie, un Hub de biotechnologie, ont indiqué dimanche les ministres en charge des deux secteurs.

Ce Hub aura pour mission de soutenir la promotion de la formation des compétences algériennes dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et de la biotechnologie, à travers un partenariat et une coopération entre l'Université, les producteurs et les secteurs concernés.

"L'Algérie dispose d'un marché pharmaceutique des plus importants en Afrique, d'une valeur de plus de 4 milliards Usd pour une population de 44 millions d'habitants", a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur, M.

Abdelbaki Benziane dans son allocution à l'occasion de la signature d'une convention de coopération et de partenariat entre le ministère de l'Enseignement Supérieur et le laboratoire Pfizer Pharm Algérie, sous la supervision du ministère de l'Industrie Pharmaceutique pour le lancement de l'initiative "B-Imtiyaz".

Le secteur de l'industrie pharmaceutique est le 6e plus grand secteur économique dans le monde, ayant connu en 2020 un progrès de plus de 5% par rapport à 2019, a-t-il fait savoir, ajoutant que la santé et l'industrie pharmaceutique, biotechnologie comprise, figurent parmi les priorités du Gouvernement, eu égard à leur impact positif sur le bien-être et la

252 nouveaux cas, 136 guérisons et 7 décès

Deux cent cinquante-deux (252) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 136 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 55.081 dont 252 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1881 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 38.482, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 19 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de cas, 20 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 9 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 37 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également



fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épi-

démiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène

et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du

EN VISITE À BATNA

Djerad : «l'Etat déterminé à "réhabiliter les métiers de la santé"»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé mercredi à Batna, que l'Etat est "déterminé à réhabiliter les métiers de la santé" pour améliorer le rendement du secteur. "L'Etat est déterminé à réhabiliter les métiers de la santé, du simple agent au professeur", a précisé M. Djerad lors de la baptisation du Centre régional de lutte contre le cancer, du nom du défunt Dr Belkacem Hamdiken.

Le Premier ministre a salué les efforts déployés dans la lutte contre le coronavirus relevant que "la situation épidémiologique demeure critique et il est impératif de déployer davantage d'efforts pour éradiquer l'épidémie".

Il a ajouté que "grâce aux efforts fournis, nous avons pu maintenir un niveau

raisonnable de contaminations par le coronavirus en dépit de quelques lacunes", indiquant que les insuffisances ne sont pas liées au manque de moyens, mais plutôt à "l'accumulation de problèmes dans le secteur de la santé".

M. Djerad, qui a longuement écouté les préoccupations des équipes médicales et paramédicales du centre régional de lutte contre le cancer, a souligné que "le coronavirus et ses répercussions, a donné lieu à une leçon de solidarité entre le peuple algérien", citant le grand élan de solidarité envers les habitants de la wilaya de Blida, épicerie du nouveau coronavirus. Auparavant, M. Djerad s'était rendu au cimetière des martyrs sur la route de Tazoult, dans la ville Batna, où il a déposé

une gerbe de fleur et récité la Fatiha du saint Coran à la mémoire des chouhada de la Guerre de la libération nationale.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad est accompagné dans sa visite à Batna, des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du Territoire, kamel Beldjoud, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, de l'Education Nationale, Mohamed Ouadjaout, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, l'Enseignement Supérieur et la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, les Travaux Publics, Farouk Chialli et la ministre des relations avec le Parlement, Basma Azouar.

l'innovation et au progrès technologique qui requièrent l'acquisition des connaissances et la maîtrise des technologies et moyens d'innovation, à travers les activités d'échange et de coopération basées sur la règle d'équité dans le partage de l'accès aux revenus qui en découlent, constituant ainsi la force exigée pour relever les défis communs.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmad, a affirmé que cette initiative intervient en temps opportun, à travers la création de formations de futurs dirigeants en matière de recherche scientifique et technologique, en partenariat avec les universités, les producteurs et les ministères concernés.

Le ministre a salué le projet de l'université consistant en l'ouverture sur son environnement économique, à même de lui permettre de développer de nouvelles compétences productives au diapason des exigences du marché local et international, a-t-il ajouté.

Concernant ce domaine, le ministre estime que "le développement de la biotechnologie est la base de l'avenir de l'industrie pharmaceutique et qu'il est indispensable qu'il soit réalisé à travers des circuits pédagogiques disponibles à travers les universités et les établissements locaux de production".

Selon M. Benbahmad, la biotechnologie représente 30% des niveaux de consommation des médicaments à travers le monde, d'où l'importance de cet accord qui se veut le début de la création d'un

environnement pour l'industrie pharmaceutique qui prenne en charge la biotechnologie en Algérie. Il existe en Algérie 2 unités spécialisées en biotechnologie parmi 95 unités spécialisées en industrie pharmaceutique, couvrant actuellement 50% des besoins nationaux.

Dans ce cadre, le ministre a fait part de la détermination de son secteur à adhérer à cette démarche, d'autres laboratoires et unités de production, à travers des accords de coopération et un partenariat industriel, visant à développer la ressource humaine destinée à la prise en charge de ces industries.

Selon le même responsable, le plafond de production sera relevé «à travers le transfert de la technologie, la qualification de la ressource humaine et l'échange des connaissances entre l'université qui compte 11 spécialités en pharmacie et l'environnement économique».

Un mémorandum d'entente et de coopération avait été signé, mardi à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le laboratoire Pfizer Pharm Algérie, en partenariat avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique, pour la formation des compétences algériennes dans l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies.

Le mémorandum prévoit le lancement du programme "B-Imtiyaz", une initiative visant à soutenir et à promouvoir la formation des compétences nationales dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

ETATS-UNIS

300.000 morts supplémentaires pendant la pandémie de Covid-19 (étude)

La surmortalité liée à la pandémie de Covid-19 aux Etats-Unis a été de 300.000 personnes, révèle une étude des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) publiée mardi et qui confirme que le bilan officiel d'environ 200.000 morts sous-estime l'impact réel du virus.

Près de 200.000 morts supplémentaires ont été officiellement attribués au Covid-19 entre le 26 janvier et le 3 octobre, mais les statistiques de mortalité montrent que 100.000 autres sont mortes pour d'autres raisons, par rapport à ce qui était attendu sur la base des cinq années précédentes selon des modèles démographiques.

Ces 100.000 décès supplémentaires pourraient être des morts qui auraient dû être attribués au coronavirus, mais ne l'ont pas été en raison d'une erreur de diagnostic ou de l'absence de test.

Ou bien elles pourraient inclure des morts de causes indirectes de la pandémie, par exemple des personnes



morts de maladies du cœur, d'Alzheimer et de démence, ou de maladies respiratoires, et qui n'ont pas pu ou pas voulu se rendre à l'hôpital, en raison

de la crise sanitaire. A l'inverse, il est possible que le nombre de décès par accidents de la route ait baissé, en raison des confinements et de

la réduction des déplacements. Au total, des études avaient déjà montré que la pandémie avait augmenté le nombre de morts aux Etats-Unis d'environ 20% par rapport à la mortalité attendue cette année.

Mais les disparités raciales sont très importantes, comme tout ce qui concerne la santé.

Chez les hispaniques, la hausse de mortalité en 2020 est de +53,6%, chez les habitants noirs, elle est de 34,6%, alors que chez les blancs, elle est de 11,9%, selon les CDC.

Par âge, la mortalité a en fait baissé chez les moins de 25 ans, de 2%, mais elle a augmenté dans tous les autres groupes, avec un record de +26,5% chez les 25-44 ans.

EPIDÉMIE - TRAITEMENT

Résultats mitigés du médicament tocilizumab dans plusieurs études

Plusieurs études publiées mardi n'ont pas permis de trancher sur l'efficacité du tocilizumab, un médicament dont on espérait qu'il pourrait lutter contre l'hyper-inflammation responsable des cas les plus graves du nouveau coronavirus et réduire la mortalité.

Les résultats de trois études de qualité ont été publiés mardi dans la revue américaine *Jama Internal Medicine*: une grande menée dans une soixantaine d'hôpitaux américains, et deux plus petites en Italie et en France, chez des malades relativement graves du Covid-19, mais pas en état critique requérant une intubation.

La conclusion, telle que résumée par le docteur Jonathan Parr, de l'université de Caroline du Nord, dans un éditorial: les études française et italienne "suggèrent un rôle potentiel pour le tocilizumab contre le Covid-19, mais ne fournissent pas de preuves claires d'efficacité", contrairement à l'étude américaine.

Mais l'étude américaine, dite "d'observation", n'a pas comparé le médicament, qui est donné en intraveineuse, à un traitement standard, ce qui aurait permis de conclure sur une éventuelle relation de cause à effet.

A l'inverse, les études française et italienne étaient "randomisées", c'est-à-dire que la moitié des malades ont reçu le médicament, tandis que l'autre moitié recevait les traitements habituels, ce qui a permis de réellement vérifier l'efficacité du tocilizumab.

"Ces résultats ne permettent pas de justifier l'utilisation de routine du tocilizumab contre le Covid-19 dans la plupart des centres", poursuit le docteur Parr, qui dit préférer attendre les résultats des cinq autres essais randomisés en cours, notamment le très grand mené au Royaume-Uni, l'essai Recovery.

Le tocilizumab (anticorps monoclonal) vise à traiter la deuxième phase de la maladie, quand le coronavirus provoque chez les patients une sur-réaction immunitaire aux conséquences potentiellement dévastatrices pour les organes, notamment les poumons.

Il est immunosuppresseur, et est utilisé par ailleurs contre la polyarthrite rhumatoïde.

D'autres types d'anticorps de synthèse, notamment ceux développés par la société Regeneron et injectés au président américain Donald Trump, interviennent plus tôt dans la maladie et visent à empêcher le virus de pénétrer les cellules.

Ceux-là semblent efficaces, selon des résultats préliminaires, et l'Agence américaine des médicaments étudie leur éventuelle autorisation.

Dans le détail, l'étude américaine indique une baisse de mortalité pour les patients ayant reçu l'injection dans les deux premiers jours après l'admission en soins intensifs, par rapport à ceux n'en ayant pas eu, mais les groupes n'étaient pas tout à fait comparables dans la gravité de leurs symptômes.

L'étude française, sur 131 patients, suggère une légère réduction du risque de ventilation assistée (mécanique ou à haut débit) ou de décès à 14 jours, mais à 28 jours, autant de patients étaient morts dans les groupes traités et non-traités.

Son responsable, le professeur Olivier Hermine de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, explique qu'il faudra attendre des résultats à 90 jours pour déceler un éventuel effet sur la mortalité.

"Il faut aussi trouver le bon timing: trop tôt ce n'est pas bien, car cela va empêcher de monter une réponse immunitaire contre le virus, et trop tard cela ne sert à rien", dit-il.

"C'est vraiment dans la phase inflammatoire, pour empêcher l'hyper-inflammation" et la destruction des tissus, que le tocilizumab s'avèrera peut-être utile.

Quant à l'étude italienne, sur un nombre similaire de malades, aucun effet significatif n'a été observé sur la progression des symptômes.

BRÉSIL

Près de 155.000 décès dus au COVID-19

Le Brésil a recensé dimanche 661 nouveaux décès liés au COVID-19 ces dernières 24 heures, en portant le total national à 154.837, a déclaré mardi le ministère brésilien de la Santé. Avec 23.227 nouvelles infections signalés au

cours de la même période, le total de cas confirmés dans ce pays d'Amérique du Sud a atteint 5.273.954. Le Brésil est le deuxième pays au monde après les Etats-Unis à avoir déploré le plus lourd bilan de décès liés au COVID-19, et le troisième

en nombre de cas derrière les Etats-Unis et l'Inde. L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du pays, est l'épicentre de l'épidémie nationale, avec 1.068.962 cas et 38.246 décès, suivi par celui de Rio de Janeiro, avec 292.621 cas et 19.836 décès.

INDE

Le bilan dépasse les 7 millions de cas confirmés

L'Inde a enregistré 7.651.107 de cas confirmés au coronavirus (Covid-19) et 54.044 nouvelles infections au cours des dernières 24 heures, selon les données publiées mercredi par le ministère de la Santé.

Le pays recense 115.914 décès, dont 717 ont été signalés à travers le pays depuis mardi matin.

Il y a encore 740.090 cas actifs de Covid-19 dans le pays tan-

dis que 6.795.403 personnes ont été guéries. Mercredi est le quatrième jour consécutif où le nombre de cas actifs de nouveau coronavirus est passé sous la barre des 800.000.

En date de mardi, un total de 97.200.379 tests avaient été effectués, dont 1.083.608 au cours de la seule journée de mardi, selon les données du Conseil indien de la recherche médicale (ICMR).

ESPAGNE

988.322 cas confirmés

Le ministère espagnol de la Santé a fait état mardi soir de 13.873 nouveaux cas de coronavirus et 218 nouveaux décès liés au COVID-19 au cours des dernières 24 heures, ce qui porte le total des infections à 988.322 et le total des décès à 34.210 dans le pays.

S'adressant à la presse à l'issue de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, le ministre espagnol de la Santé Salvador Illa a été interrogé sur la possibilité pour l'Espagne d'imposer un couvre-feu similaire à celui que le gouvernement français a imposé à Paris et dans

d'autres villes pour limiter les interactions sociales. "Des couvre-feux ont été mis en place dans d'autres endroits (...) et nous allons étudier la question", a-t-il répondu.

Le ministre a expliqué qu'un couvre-feu pourrait être imposé au niveau national ou régional, mais que tout couvre-feu se ferait en coordination avec les gouvernements régionaux. Mais pour que cela soit possible, le gouvernement central doit d'abord imposer l'état d'alerte, ce qui nécessite le soutien du Congrès (la chambre basse du parlement espagnol).

Certaines régions comme la Catalogne et Castille-et-Leon ont indiqué qu'elles seraient favorables à un couvre-feu. Le gouvernement régional de Madrid envisagerait également une telle mesure. "Un couvre-feu est envisagé, mais il doit être légalement encadré par l'état d'alerte... Il y a une deuxième vague (de COVID-19) non seulement en Espagne, mais dans toute l'Europe. Ce qui compte vraiment pour moi, c'est que nous réussissions à trouver les bonnes mesures pour contrôler le virus et aplatiser la courbe des infections", a commenté le ministre.

BRÉSIL - VACCIN

Le Brésil va adopter un vaccin chinois malgré la polémique

Le Brésil va adopter un vaccin chinois contre la pandémie de Covid-19 dans le cadre de sa campagne d'immunisation, a annoncé mardi le ministre de la Santé Eduardo Pazuello, malgré la polémique autour de ce traitement.

Le vaccin CoronaVac, élaboré par le laboratoire chinois Sinovac, avait été testé sur des milliers de volontaires dans six Etats du pays, dont celui de Sao Paulo, le plus touché par la pandémie.

Le gouvernement brésilien a conclu un accord avec cet Etat pour acheter 46 millions de doses qui devraient être administrées à partir de janvier prochain, a précisé M. Pazuello, lors d'une

vidéo-conférence avec les gouverneurs des 27 Etats du pays.

"Ce sera le vaccin du Brésil", a lancé le ministre, en rappelant que le géant latino-américain de 212 millions d'habitants comptait en outre sur le partenariat entre l'université britannique d'Oxford et le groupe pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca.

"C'est notre grande nouveauté. Cela rééquilibre le processus", a-t-il ajouté, alors que le Brésil est le second pays le plus endeuillé par la maladie, avec plus de 1 540.000 morts, derrière les Etats-Unis.

La question des vaccins a pris une dimension politique au Brésil où le

président d'extrême droite Jair Bolsonaro a critiqué à plusieurs reprises le vaccin chinois, s'opposant au gouverneur de l'Etat de Sao Paulo Joao Doria, l'un de ses principaux rivaux politiques.

M. Bolsonaro a notamment déclaré que le vaccin ne serait "pas obligatoire", contrairement au souhait du gouverneur.

Le vaccin du laboratoire chinois est entré dans la phase finale des tests au Brésil, tout comme celui qui est développé par l'université d'Oxford mais dont les essais ont été interrompus en septembre en raison d'un effet indésirable grave chez un participant.

DOULEUR

COMMENT LA DOMPTER AVEC LES MÉTHODES DOUCES ?

La douleur est le premier motif de consultation chez le médecin généraliste. Heureusement, au-delà des antalgiques, il y a d'autres solutions (plus naturelles) pour la soulager.

Aïe ! Le couteau a dérapé, voilà votre index entaillé. La douleur aiguë qui accompagne cet incident s'évapore rapidement. "On parle de douleur chronique quand le mal dure plus de trois mois malgré les traitements", explique le Pr Alain Serrie, chef du service de médecine de la douleur, à l'hôpital Lariboisière (Paris) et coordinateur du livre *Médecine de la douleur pour le praticien* (éd. Elsevier-Masson).

LA DOULEUR TOUCHE 1 PERSONNE SUR 3

En France, cette douleur chronique empoisonne la vie d'un adulte sur trois. Qu'elle vienne de migraines à répétition, d'une lombalgie tenace, de douleurs postopératoires, de rhumatismes inflammatoires ou de bien d'autres causes, cette compagne est toujours indésirable.

Fulgurante, épisodique ou continue, désagréable, inquiétante, envahissante ou insupportable, la douleur est multiple. Elle est dite "inflammatoire" quand elle est provoquée par une lésion des tissus, suite à une infection ou des douleurs articulaires (comme la polyarthrite rhumatoïde). Elle est dite "neuropathique" lorsque le système nerveux - nerfs, cerveau, moelle épinière - est endommagé (par exemple, après une opération chirurgicale, à cause d'un zona ou d'une sclérose en plaques).

Dans certains cas, comme la fibromyalgie, aucune lésion, ni inflammatoire ni neuropathique, n'est identifiée : on parle alors de douleurs "dysfonctionnelles".

LES MÉDICAMENTS, CE N'EST PAS AUTOMATIQUE

On l'a longtemps considérée comme inefficace. Il fallait "faire avec". Mais aujourd'hui, la douleur est enfin prise au sérieux par le monde médical. Pour la calmer, paracétamol, aspirine, morphine, voire antidépresseurs et antiépileptiques : l'armoire à pharmacie est bien pleine.

Mais si les médicaments sont souvent essentiels, ils échouent parfois à remplir leur mission. Sans compter leurs effets secondaires, encore plus à long terme. "Dans les centres antidouleur, nous recevons des patients en échec. Ils ont essayé plein de choses différentes, rien n'a fonctionné", note le Pr Serrie.

"Après avoir vérifié ce qu'ils prennent, à quel moment... nous leur proposons de nouvelles pistes". Au-delà des médicaments, des méthodes douces ont prouvé leur

efficacité. "Elles permettent parfois de prendre moins de comprimés, donc d'avoir moins d'effets secondaires."

Surtout, elles offrent souvent aux patients en détresse une qualité de vie qu'ils n'espéraient plus. Zoom sur les méthodes douces pour soigner la douleur.

1/9 - La douleur, à quoi ça sert ?

C'est notre garde du corps. En effet, si elle détecte un danger, elle sonne l'alarme, pour nous permettre de réagir rapidement et de nous protéger. C'est elle, par exemple, qui nous fait retirer la main posée accidentellement sur la plaque brûlante. Concrètement, l'information remonte des terminaisons nerveuses jusqu'à la moelle épinière, qui déclenche une réaction réflexe nous faisant retirer la main. Puis le message est transmis au cerveau, et c'est à ce moment-là seulement que nous avons mal.

2/9 - Peut-on être totalement insensible à la douleur ?

C'est possible : il s'agit d'une maladie génétique, l'analgésie congénitale. C'est très rare et très dangereux : les personnes concernées peuvent se fracturer une jambe ou se brûler gravement une main sans même s'en rendre compte.

3/9 - L'hypnose, pour éviter l'anesthésie

L'hypnose s'est fait une place au bloc opératoire dans de nombreux hôpitaux français. Elle y remplace l'anesthésie générale en complément d'une anesthésie locale. De quoi garantir un réveil plus agréable après l'opération, et moins de douleur. L'hypnose est aussi très utilisée pour accompagner des soins douloureux, par exemple lors d'un cancer, ou pour changer les perceptions des grands brûlés. Cet état de conscience modifié vise à dévier l'attention du patient. Le corps est ici, l'esprit ailleurs. En l'aident à se projeter dans un endroit agréable, le thérapeute lui apprend à puiser dans ses propres ressources. Les femmes et les hommes souffrant de douleurs chroniques sont aussi incités à apprendre les bases de l'autohypnose, pour pouvoir s'aider à la maison. En savoir plus

4/9 - La réflexologie, pour soulager

Sur la plante des pieds se dessine une carte miniature de nos organes, miroir du corps. Dans nos pieds, 26 os, 20 muscles, 107 liga-



ments, assure le Dr Jean-François Marc, rhumatologue et médecin du sport. De fait, de plus en plus de sportifs ont la magnétothérapie. À l'entendre, la technique effacerait leurs douleurs, offrant ainsi une meilleure récupération. Les aimants, placés par paire de part et d'autre de la zone douloureuse, produisent un très faible courant électrique. C'est le principe de l'induction magnétique. Le cerveau repère ce signal "agresseur", le géolocalise et, en réponse, fabrique des endorphines, son propre antidouleur, qu'il dirige vers cette zone. Les séances sont indolores. La magnétothérapie est particulièrement recommandée pour les torticolis, tendinites, arthroses... La seule contre-indication concerne les porteurs de pacemaker.

8/9 - La neurostimulation transcutanée, pour contraindre les douleurs neuropathiques

Nom de code : TENS. Les centres antidouleur, qui sont nombreux à la proposer, ne partent que de ça. Le principe : des électrodes auto-collantes appliquées sur la peau, sur la zone douloureuse (genou, cervicales, lombaires...), et reliées à un petit boîtier. Ces électrodes délivrent de faibles impulsions électriques. Le patient ressent des fourmillements, rien de plus.

Les informations nerveuses provoquées par cette machine "court-circuitent" les messages douloureux au niveau de la moelle épinière, les empêchant d'atteindre le cerveau. On l'utilise notamment pour soulager certaines douleurs neuropathiques, ou musculo-squelettiques. À la maison, la prescription est généralement de 3 à 4 séances par jour, de 15 à 60 mn maximum.

9/9 - Le cannabis thérapeutique

L'expérimentation du cannabis à usage médical vient d'être lancée. L'idée n'est pas de prouver l'efficacité de cette plante pour estomper la douleur, mais de préparer la généralisation de ce traitement : composition, dosage, circuit de production...

L'expérimentation sera menée dans des centres hospitaliers, pendant au moins 6 mois, auprès de 3000 patients souffrant de douleurs neuropathiques, d'effets secondaires de chimiothérapie ou de sclérose en plaques. Le cannabis ne sera pas fumé, mais consommé sous forme d'huile ou de fleurs séchées. En savoir plus

ments, 16 articulations, et 7200 terminaisons nerveuses. En stimulant des points précis, le thérapeute agit à distance sur des organes. Cette technique, héritée de la médecine chinoise, est efficace pour soulager des douleurs chroniques, digestives, dorsales... On l'utilise également dans certains hôpitaux, notamment contre les douleurs liées aux cancers. Avant de confier nos pieds à un thérapeute, une précaution : vérifier qu'il s'est formé dans une école reconnue par la Fédération française des réflexologues. Pour des résultats durables, comptez trois à cinq séances (environ 45 minutes de massage), et jusqu'à huit pour des douleurs anciennes. En savoir plus

5/9 - La stimulation électrique médullaire

Les douleurs neuropathiques sont souvent très résistantes aux traitements conventionnels. Pour les personnes qui en souffrent, un simple effleurement peut suffire à déclencher une douleur de type décharge électrique ou coup de poignard. Le soulagement peut venir de cette technique. Des électrodes sont posées, lors d'une intervention chirurgicale, le long de la moelle épinière, et reliées à un stimulateur, lui-même implanté sous la peau du patient au niveau de l'abdomen. Le patient va pouvoir déclencher des stimulations quand la douleur augmente, grâce à une

télécommande externe. En envoyant de mini-impulsions électriques au niveau de la moelle épinière, cet appareil détourne l'attention du cerveau vers des sensations moins désagréables. C'est comme lorsque vous vous cognez contre un meuble, et que vous massez la zone douloureuse : cette stimulation va masquer la douleur principale.

6/9 - Le mouvement, antidouleur naturel

Les personnes souffrant de douleurs chroniques ont souvent tendance à bouger le moins possible, par peur d'avoir plus mal. Grave erreur. L'activité physique peut réellement diminuer les douleurs. Des chercheurs australiens ont montré que le sport - à raison de 3 séances de 30 minutes par semaine - augmentait la résistance à la douleur. Le sport, en libérant des endorphines, permet de sentir mieux, et donc d'avoir moins mal. Avant de sortir les baskets du placard, quelques conseils : commencer doucement, et augmenter peu à peu l'intensité. Bouger, c'est courir, nager, pédaler... C'est aussi faire le ménage, bricoler, jardiner... L'important est de choisir une activité que vous aimez, secret pour tenir sur la durée.

7/9 - Les aimants, pour stimuler la fabrication d'endorphines

Les aimants sont une force physique. Elle ne se voit pas, mais

**Chiropracteur :
quelles
douleurs
soigne-t-il ?**

Cervicalgie, lombalgie, troubles musculo-squelettiques, sciatique : autant de douleurs que le chiropracteur va soulager en libérant la colonne vertébrale et en améliorant l'influx nerveux. Zoom sur les douleurs que l'on peut soigner chez le chiro. La chiropraxie est une thérapie manuelle qui agit principalement sur une partie du corps : la colonne vertébrale. Pourtant, cette discipline ne soigne pas uniquement les maux de dos, puisqu'elle traite plus globalement les troubles fonctionnels et pathologiques de l'appareil locomoteur, à l'origine de diverses douleurs, mais aussi certains organes, reliés à la colonne vertébrale par des nerfs.

LES DOULEURS LIÉES AUX TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)
Les troubles musculo-squelettiques (TMS) concernent les affections des tissus mous situés à la périphérie des articulations, à savoir les muscles, les tendons, les nerfs, les ligaments ou encore les vaisseaux. Souvent liés à des gestes répétitifs, les TMS sont la première cause de maladie professionnelle en France et se caractérisent par des douleurs aiguës ou chroniques, qui peuvent être soulagées grâce à la chiropraxie.

7 Améliorer la mobilité articulaire et atténuer la douleur, qui "ne se mesure pas toujours dans l'intensité mais aussi dans la possibilité de réaliser certains mouvements", selon Caroline Lambert, chiropracteur et présidente de l'Association française de chiropraxie (AFC). Pour soulager des pathologies telles que le syndrome du canal carpien, les cervicalgies, les tendinites, les lombalgies, les dorsalgies ou encore les sciatiques, le praticien ramène du mouvement dans les articulations et agit ainsi sur le système inflammatoire.

Autre affection synonyme de souffrance, la fibromyalgie, une pathologie complexe qui se caractérise par des douleurs permanentes dans tout le corps, une fatigue intense et une microdéprie. Elle touche deux à trois millions de personnes en France et reste encore difficile à traiter, notamment à cause de la variété de ses symptômes. Si la chiropraxie ne guérit pas la fibromyalgie, elle peut être un véritable allié contre cette maladie et soulager les douleurs qu'elle induit. Les manipulations cervicales permettent ainsi d'améliorer significativement la qualité de vie des malades.

LES DOULEURS "RÉFÉRÉES"
Les douleurs peuvent parfois réserver des surprises, en témoigne les douleurs dites référées, c'est-à-dire qui sont ressenties loin du foyer d'origine. Aiguës ou chroniques, elles se caractérisent souvent d'indolores et peuvent être mises en évidence lors d'une séance de chiropraxie. « Les patients viennent parfois consulter pour une problématique donnée, mais d'autres douleurs dont des derniers n'étaient pas conscients sont parfois identifiées par le praticien », explique Caroline Lambert.

DOULEURS REBELLES : LES NOUVELLES PISTES

Médicaments ou stimulation transcrânienne, la recherche bénéficie des connaissances accumulées sur le fonctionnement du cerveau. Avec des développements prometteurs.

De nombreuses équipes dans le monde travaillent à la recherche de nouveaux médicaments contre la douleur. "Mais comme celle-ci fait intervenir le cerveau et le système nerveux périphérique, trouver des molécules efficaces et sans effets indésirables demeure compliqué et peu d'innovations arrivent sur le marché", souligne le Pr Serge Perrot, président de la Société française d'étude et de traitement de la douleur.

Il existe cependant des pistes prometteuses comme celle des anticorps monoclonaux anti-NGF (Neuronal growth factor). Ceux-ci vont agir sur un système régulant les médiateurs de la douleur. Ces médicaments pourraient soulager les symptômes de l'arthrose ou ceux du cancer. D'autres médicaments, qui bloquent les canaux présents dans les fibres nerveuses, sont également en développement", indique le médecin. Certaines pistes s'intéressent aux morphines endogènes : les enképhalines. Naturellement sécrétées par l'organisme, elles ont un effet antalgique. En inhibant leur dégradation, on obtiendrait une diminution de la douleur.

LA TOXINE BOTULIQUE

Des médicaments déjà commercialisés trouvent également des applications dans le traitement de la douleur. Par exemple, la toxine botulique, connue depuis des années en médecine esthétique, est maintenant utilisée pour soulager des douleurs périphériques. "En l'injectant en sous-cutané, au niveau des zones sensibles, cela soulage efficacement certains patients, et ce pour plusieurs semaines", explique le



Dr Didier Bouhassira, responsable du centre antidouleur Ambroise Paré à Boulogne Billancourt.

LA STIMULATION MAGNÉTIQUE TRANSCRÂNIENNE

"Une autre approche consiste à moduler, à l'aide de la stimulation magnétique transcrânienne, les zones du cerveau qui interviennent dans la douleur. Cet technique non invasive est dénuée d'effets indésirables", précise le Dr Bouhassira.

Il s'agit d'une bobine qui, placée sur le cuir chevelu du patient, émet un champ magnétique ciblé permettant de modifier les transmissions nerveuses dans les zones de contrôle de la douleur. Cette stimulation réactiverait et mobilise-

rait les endorphines. "Aujourd'hui, pour des douleurs telles que celles provoquées par une fibromyalgie, il est possible, pour les personnes qui répondent bien au traitement, de maintenir les bénéfices pendant plusieurs mois", affirme le médecin.

Ce traitement reste à valider pour pouvoir être appliqué dans tous les centres de lutte contre la douleur. Mais les chercheurs envisagent d'ores et déjà de compléter la stimulation magnétique par une stimulation électrique réalisée à domicile.

ET DEMAIN, LE CANNABIS MÉDICINAL ?

Pourrons-nous un jour soigner les douleurs chroniques avec du

cannabis plante ? C'est la question à laquelle doit répondre le groupe d'experts présidé par le Pr Nicolas Authier.

Certaines douleurs chroniques - celles de la sclérose en plaques, par exemple, ou des cancers - semblent en effet parfois soulagées par le cannabis.

"Mais ce n'est pas le produit miracle", est en garde le Pr Serge Perrot. Si les experts donnent un premier avis favorable, ils devront ensuite déterminer les conditions d'accès.

Faut-il définir une liste de pathologies concernées ou pas ? Qui doit délivrer le cannabis plante ? Qui payera les traitements ? Autant de questions qui devront trouver une réponse.

VERS UN ANTIDOULEUR PUISSANT SANS RISQUE DE DÉPENDANCE ?

En pleine crise des opioïdes, des scientifiques ont l'espoir d'avoir trouvé un antidouleur plus puissant que la morphine, mais qui n'entraîne pas d'addiction.

En France, près de 12 millions de personnes sont accrocs aux opioïdes, médicaments antidouleur dérivés de l'opium (Codéine, Tramadol, Lamaline) dont 1 million à des formules plus puissantes (Morphine, Fentanyl, Oxycodone, Hydromorphone). Ces chiffres de l'Observatoire français des médicaments antalgiques (Oma), regroupés par le Parisien, sont alarmants.

Face à une crise qui touche de nombreux pays, des chercheurs tentent de mettre un point un nouvel antidouleur, qui soulage autant le malade, mais sans les effets secondaires. L'entreprise Californienne, Astrae Therapeutics, a obtenu des résultats encourageants avec un

nouveau composé, l'AT-121, testeur des singes et des rats.

RÉDUIRE UNE ADDICTION DÉJÀ PRÉSENTE

Les résultats ont été publiés dans la revue scientifique Science Translational Medicine. Le médicament agit sur deux récepteurs clé du cerveau, le récepteur mu-opiacé, comme le font les antidouleurs actuellement et le récepteur nociceptif, qui régule des activités cérébrales, dont le sentiment de dépendance.

Les essais menés sur les signes ont montré qu'une dose de ce médicament 100 fois inférieure à la même dose que la morphine, non seulement il n'entraîne pas de risque de dépendance mais en plus, chez les sujets ayant développé une addiction à l'oxycodone, l'AT-121 a permis de la réduire. Le composé n'a entraîné aucune dépression respira-



toire ni aucun problème cardiovasculaire sur les primates, même à forte dose, ce qui fait partie des effets secondaires des opioïdes. Les chercheurs doivent vérifier si l'AT-121 est

sans aucun risque d'overdose. Les tests restent encore à confirmer chez l'Homme. Les chercheurs espèrent pouvoir démarrer des essais cliniques d'ici un an et demi.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE Echauffourées à l'université d'Abidjan

Des échauffourées ont eu lieu mardi entre des inconnus et des étudiants du puissant syndicat Fesci, proche de l'opposition, puis entre les étudiants et les forces de l'ordre, faisant deux blessés, à moins de 15 jours de la présidentielle du 31 octobre, ont rapporté des médias.

Une cinquantaine d'individus armés de gourindes et machettes ont pénétré dans le campus dans la matinée, selon le témoignage de plusieurs étudiants, qui les ont qualifiés de "loubards" ou de "microbes", mot utilisé pour les délinquants mineurs mais utilisé depuis quelques semaines par l'opposition pour désigner des "milices" qui seraient, selon elle, contrôlées par le pouvoir.

Les forces de l'ordre ont ensuite dispersé à coups de gaz lacrymogènes les fauteurs de troubles, les échauffourées ayant débordé dans les rues avoisinantes.

Ces événements surviennent au lendemain de heurts entre la police et des étudiants qui s'étaient mis en grève pour dénoncer les frais de scolarité annexes payés par les étudiants et élèves du pays.

Toutefois, "le mot d'ordre de grève a été suspendu à 15h lundi", a-t-il indiqué, affirmant que le gouvernement a accepté d'ouvrir les négociations.

Il a nié toute "instrumentalisation" ou "politisation" du mouvement étudiant dans un contexte de campagne électorale tendue.

Lundi, des étudiants avaient incendié plusieurs véhicules et des troubles liés à la situation politique ont eu lieu dans plusieurs villes du pays faisant un mort à Bonoua (60 km d'Abidjan).

Mardi, la situation était plus calme mais des véhicules ont été incendiés dans le quartier populaire de Yopougon à Abidjan et plusieurs routes du pays ont été barrées par des manifestants.

Les craintes de nouvelles violences sont grandes, dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011, née du refus du président Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite électorale face à Alassane Ouattara, qui avait fait 3.000 morts et qui était survenue après une décennie de tensions.

"C'est vrai que nous constatons quelques violences de part et d'autres.

C'est aussi un mauvais cliché de vouloir présenter ces quelques violences comme étant une généralisation au niveau national", a affirmé mardi le porte-parole du gouvernement Sidi Tiemoko Touré, accusant l'opposition.

"Ce sont des violences qui sont localisées dans certaines localités pour la plupart proches de certains leaders d'opinion, Daoukro (fief de l'ancien président Henri Konan Bédié, candidat), Bonoua pour ce qui relève de Mme Simone Gbagbo (ancienne Première dame).

Violences, il faut le relever orchestrées, manipulées par ces différents leaders politiques de l'opposition", a-t-il assuré.

"Une manipulation qui vise à opposer les communautés dans les localités de ces différents leaders d'opinion (...) Nous suivons ça avec beaucoup d'attention pour ne pas que cela aille plus loin.

Toutes les dispositions seront prises pour assurer la sécurité de l'exercice du vote au moment opportun", a-t-il conclu.

Une vingtaine de personnes sont mortes depuis le mois d'août dans des violences liées à la présidentielle.

APs

SAHARA OCCIDENTAL Le Botswana réaffirme son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui

La délégation du Botswana a réaffirmé devant la 4ème Commission des Nations Unies sa position en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, appelant le chef de l'ONU à accélérer le processus de nomination d'un nouvel émissaire pour le Sahara occidental et à relancer le processus de paix.

S'exprimant lors du débat général conjoint de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), dont les travaux ont débuté mardi 14 octobre, le représentant du Botswana auprès de l'ONU, a réaffirmé, mercredi, le soutien de son pays au droit inaliénable à l'autodétermination des peuples colonisés dans les territoires non autonomes (NSGT), dont le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

A cet égard, il a réaffirmé "la solidarité du Botswana avec le peuple du Sahara occidental et sa position en faveur d'une solution pacifique, juste et durable conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité".

L'intervenant a noté, dans



ce contexte, que l'exercice du droit à l'autodétermination "n'était pas seulement une question politique, mais il offrait aussi aux peuples colonisés la possibilité de décider du sort de leurs sociétés et de leurs économies".

A cet effet, il a demandé au nom de son pays au Secrétaire général d'"accélérer le processus de nomination d'un

nouvel Envoyé personnel pour le Sahara occidental et de relancer le processus de paix".

En conclusion, le diplomate botswanais, a réitéré l'attachement du Botswana aux travaux du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux

pays et aux peuples coloniaux (comité des 24). Le Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé par le Maroc depuis 1975 avec le soutien de la France. En 1966, il a été inscrit sur la liste des territoires non autonomes donc, éligible à l'application de la résolution onusienne 1514 pour l'indépendance des pays et peuples colonisés.

LIBYE

L'envoyée de l'ONU "assez optimiste" sur la possibilité d'un cessez le feu durable

L'envoyée spéciale de l'ONU pour la Libye s'est déclarée "assez optimiste" mercredi sur la possibilité d'un cessez le feu durable après deux jours de négociations entre les parties en conflit, à Genève.

Je suis "assez optimiste", a dit Stephanie Williams, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (Manul), lors d'une conférence de presse, sur la possibilité

de l'instauration d'un cessez le feu durable. Mme Williams base son sentiment sur l'atmosphère "de sérieux et d'engagement" qui selon elle a caractérisé les premières discussions de la commission militaire libyenne conjointe, représentant les deux parties en conflit, qui ont commencé lundi au Palais des nations de Genève.

Mme Williams a annoncé plusieurs accords concrets comme l'ouverture des principales routes terrestres du pays

ainsi que celle de certaines voies aériennes intérieures, qui doivent permettre de soulager la situation très difficile des populations civiles. Confirmée lors du sommet international du 19 janvier 2020 à Berlin, la commission militaire conjointe doit définir les conditions d'un cessez-le-feu durable, avec retrait de positions militaires. C'est l'une des trois voies poursuivies en parallèle par la Manul, avec le volet économique et le volet politique.

BÉNIN

Présidentielle 2021 : la classe politique appelée à "redoubler d'attention et de lucidité"

Le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Vlavonou, a appelé mardi la classe politique béninoise à "redoubler d'attention, de courage et de lucidité" face à l'environnement socio-politique actuel du pays et aux défis qui l'attendent lors de la prochaine élection présidentielle de 2021.

"Le Bénin vient de sortir des élections communales et municipales qui se sont convenablement déroulées

grâce à notre génie et à l'esprit de tolérance qui a toujours caractérisé notre peuple.

Mais plus encore, l'élection présidentielle de 2021 pointe déjà à l'horizon.

Je n'en veux pour preuve que la fièvre électorale qui monte déjà dans le pays", a-t-il fait observer.

S'exprimant à l'ouverture de la deuxième session ordinaire du parlement béninois, qui sera consacrée à l'examen du budget général de l'Etat,

exercice 2021, le président Vlavonou a attiré l'attention de la classe politique béninoise sur les tumultes électoraux qui ont cours actuellement dans les pays de la sous-région.

"C'est fort de cela que j'en appelle à la vigilance, à l'écoute et à la tolérance de la classe politique béninoise tout entière", a-t-il déclaré, invitant tous les Béninois à être plus déterminés à œuvrer pour l'enracinement de la

paix étant donné que les défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté demandent une "stabilité politique fondée sur la démocratie".

Plusieurs millions d'électeurs béninois seront appelés aux urnes pendant le premier trimestre de l'année 2021 pour élire le président de la République. Ce seront les septièmes élections présidentielles du Bénin depuis l'avènement du processus de démocratisation en février 1990.

BURUNDI

L'ex-président Buyoya condamné à perpétuité pour l'assassinat du président Ndadaye

L'ex-président burundais Pierre Buyoya, actuel haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, a été condamné lundi par contumace au Burundi à la prison à perpétuité pour l'assassinat du président Melchior Ndadaye en 1993, selon la décision publiée mardi par des médias.

Premier hutu à accéder au pouvoir, Melchior Ndadaye a été assassiné en octobre 1993 lors d'un coup d'Etat militaire qui allait entraîner le pays dans une guerre civile opposant l'armée, dominée

par la minorité tutsi, à des groupes rebelles hutus. Elle fera 300.000 morts jusqu'en 2006.

M. Ndadaye avait succédé à M. Buyoya en 1987 et qui redeviendra président, entre 1996 et 2003, avant de remettre le pouvoir à Domitien Ndayizeye, un hutu, en vertu d'un accord de paix signé en 2000 à Arusha (Tanzanie).

Dix-huit hauts responsables militaires et civils proches de l'ancien chef de l'Etat ont été condamnés à la même peine, trois autres à 20 ans de prison pour

"complicité" des mêmes crimes et un seul, l'ancien Premier ministre de transition, Antoine Nduwayo, a été acquitté.

Seuls cinq accusés, quatre hauts gradés tutsis à la retraite et M. Nduwayo, étaient présents au procès.

Les autres, dont M. Buyoya, tous à l'étranger, étaient visés depuis novembre 2018 par un mandat d'arrêt international émis par le Burundi après l'arrestation des quatre ex-hauts gradés tutsis, accusés de figurer parmi les "auteurs" de l'assassinat de M. Ndadaye.

PALESTINE

Raids israéliens contre la bande de Gaza

Les forces d'occupation israéliennes ont mené mardi soir deux raids aériens contre la bande de Gaza, ont rapporté des médias.

D'après des sources de sécurité palestiniennes, l'armée israélienne a mené deux frappes, à Khan Younés et Deir el-Balah (sud), sur des positions du Hamas, mouvement de résistance palestinien.

La bande de Gaza a été déjà la cible d'une série d'agressions militaires israéliennes en (2008, 2012, 2014) et malgré une trêve l'an dernier favorisée par l'ONU, l'Égypte et le Qatar, l'occupation mène sporadiquement des tirs sur le territoire palestinien.

Outre la répression systématique des Palestiniens, l'occupant isra-



lien ne cesse de poursuivre dans la région son plan d'extension au détriment des résolutions

onusiennes et du droit international.

Deux millions de Palestiniens vivent dans la

bande de Gaza, langue de terre appauvrie sous blocus israélien depuis plus de 10 ans.

SYRIE

Un tir israélien frappe le sud de la Syrie

Un tir israélien a visé la province de Quneitra dans le sud de la Syrie, ont annoncé les médias officiels syriens mercredi.

Un missile s'est abattu sur une école, dans un village situé dans la

campagne au nord de Quneitra, a déclaré l'agence d'information syrienne SANA, sans donner plus de détails. L'Observatoire syrien des droits de l'homme a aussi rapporté un tir de missile dans la zone, pré-

cisant qu'Israël était "probablement" responsable. Israël a mené des centaines de frappes aériennes et de tirs de missiles sur la Syrie depuis l'éclatement de la guerre civile en 2011.

RÉGION DU GOLFE

Le MAE russe avance l'idée d'une sécurité collective

Le chef de la diplomatie russe, Sergei Lavrov, a avancé mardi l'idée russe de sécurité collective dans la région du Golfe.

Trouver des mesures pour prévenir une nouvelle escalade et instaurer un système fiable de sécurité collective dans la région du Golfe est l'objectif de l'initiative du président russe Vladimir Poutine, qui consiste en l'organisation d'un sommet en ligne des cinq membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne et l'Iran, a déclaré M. Lavrov lors d'un débat de haut niveau du

Conseil de sécurité sur la situation dans la région du Golfe.

Afin d'établir un système fiable de sécurité régionale, la Russie a présenté un concept de sécurité collective pour cette région, basé sur un agenda constructif et unificateur visant la création de mécanismes de réponse collective à de nombreuses menaces et défis avec l'implication des pays du Golfe, dont l'Iran, a-t-il précisé.

"Nous proposons que des mesures pratiques soient prises pour mettre en œuvre cette idée en impliquant les Etats voi-

sins et les membres permanents du Conseil de sécurité, la Ligue arabe, l'Organisation de coopération islamique et d'autres parties intéressées", a poursuivi M. Lavrov.

Le chemin vers cet objectif ne sera ni facile ni rapide, mais c'est une chose que les pays du Golfe doivent avant tout faire eux-mêmes, a-t-il noté, ajoutant que le travail des acteurs extérieurs est de les aider à créer les conditions d'un rapprochement par un travail patient et cohérent.

Il a par ailleurs estimé que l'accord nucléaire iranien de 2015, officielle-

ment connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (PAGC), restait un instrument important pour prévenir une escalade des tensions dans la région. Les Etats-Unis, ainsi que le Royaume-Uni, la Chine, la France, l'Allemagne et la Russie, ont participé à cet accord.

Mais Washington s'en est retiré unilatéralement en mai 2018.

La situation difficile et fragile dans la région du Golfe a un effet déstabilisateur sur les relations internationales, et pourrait redevenir dangereuse et imprévisible, a averti le ministre russe.

FRANCE

Premier tir de missile de croisière depuis un sous-marin français

La France a effectué pour la première fois mardi un tir de missile de croisière depuis un sous-marin, a annoncé le ministère des Armées.

Le Suffren - nouvelle génération de sous-marins nucléaires d'attaque (classe Barracuda) - a "réalisé avec succès" ce tir d'essai de Missile de croisière naval (MdcN) au large de Biscarrosse (Sud-Ouest), a-t-il précisé dans un communiqué.

"Ce succès confère une nouvelle capacité stratégique à notre Marine et la place parmi les meilleures au monde", s'est félicitée la ministre des Armées Florence Parly.

"Les forces sous-marines françaises pouvaient jusqu'à présent frapper des sous-marins et des navires de surface. Elles peuvent désormais détruire des infrastructures terrestres lourdes, à longue distance", a-t-elle ajouté.

La France rejoint ainsi le cercle fermé des Etats dotés de missiles de croisière navals, à l'image du Tomahawk américain, "popularisé" par la guerre du Golfe en 1991.

Doté d'une portée de mille kilomètres, le MdcN est destiné à frapper des objectifs situés "dans la profondeur" du territoire adverse, tels des centres politiques, des PC anti-aériens ou des radars.

Il est complémentaire du missile de croisière aéroporté et équipé jusqu'alors les frégates multimitations FREMM. "Sa capacité de mise en œuvre depuis un sous-marin permet de faire peser sur l'adversaire la menace constante et indétectée d'une frappe depuis la mer", a souligné le ministère des Armées.

Le Suffren est le premier d'une série de six nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) - c'est-à-dire à propulsion nucléaire - plus discrets et plus lourdement armés. Sa livraison à la Marine nationale est prévue d'ici la fin de l'année 2020, avant son admission au service actif en 2021.

Les Barracuda visent à remplacer les six sous-marins de classe Rubis entrés en service à partir du début des années 1980.

La mission du SNA consiste à protéger porte-avions et sous-marins lanceurs d'engins (SNLE) porteurs de missiles nucléaires, à traquer les sous-marins ennemis et à recueillir du renseignement. S'y ajoutent la frappe de cibles terrestres et le déploiement de forces spéciales.

ETATS UNIS

Obama fera campagne pour Biden

L'ex-président américain Barack Obama fera mercredi son premier meeting de campagne pour soutenir le candidat démocrate Joe Biden face au président républicain Donald Trump, à deux semaines de la présidentielle du 3 novembre.

L'ex-président démocrate "participera à un meeting de voitures en +drive-in+" à Philadelphie, dans l'Etat-clé de la Pennsylvanie, a précisé mardi l'équipe de campagne de Joe Biden, 77 ans.

Barack Obama "encouragera les habitants de la Pennsylvanie à s'organiser pour voter tôt" avant la présidentielle du 3 novembre, ajoute le communiqué, relayé par des médias.

M. Trump ne l'avait emporté que d'une courte tête en 2016 dans cet Etat potentiellement crucial pour la victoire, où Joe Biden apparaît en tête dans les sondages (+3,8 points de pourcentage selon la moyenne de RealClearPolitics).

Poussant à la mobilisation, les démocrates encouragent leurs électeurs à choisir le vote anticipé, comme mesure de précaution en raison de la pandémie. Il s'agit de leur permettre d'éviter de longues files d'attente le 3 novembre. A J-14, près de 35 millions d'Américains à travers le pays ont déjà voté par courrier ou en personne, ce qui pourrait représenter à ce stade près d'un cinquième de la participation totale, selon l'organisation indépendante Elections Project.

C'est en avril que Barack Obama, encore très populaire chez les démocrates, avait officiellement annoncé son soutien à Joe Biden, le jugeant capable de guider les Américains "à travers certaines de nos heures les plus sombres" au moment où le pays est endeuillé par l'épidémie de nouveau coronavirus.

Il a aussi participé à des levées de fonds en ligne pour le candidat démocrate et sa colistière, la sénatrice Kamala Harris, 56 ans.

ESPAGNE

Débat sur une motion de censure contre le gouvernement

Le parlement espagnol a commencé mercredi à débattre d'une motion de censure déposée par l'extrême droite contre le gouvernement de gauche dirigé par le socialiste Pedro Sanchez.

Cette motion n'a aucune chance d'être votée, le parti Vox, qui l'a déposée devant le Congrès des députés, ne disposant que de 54 élus sur un total de 350.

Son principal intérêt est de savoir si le Parti populaire (opposition de droite) votera contre la motion de censure pour prendre ses distances avec l'extrême-droite ou préférera s'abstenir, afin de ne pas braquer l'électorat de Vox.

Chargé d'introduire la motion de censure élaborée par son parti, le député de Vox Ignacio Garriga a

accusé le Premier ministre Pedro Sanchez d'être "le symbole du mensonge et de l'escroquerie", soulignant "la nécessité de convoquer des élections".

"Ce gouvernement est responsable de la pire gestion de la pandémie (de Covid-19) du monde entier", a-t-il encore lancé, accusant M. Sanchez d'avoir "caché" au pays l'arrivée de ce qu'il a qualifié de "virus chinois".

Avec quelque 35.000 décès et près d'un million de cas, l'Espagne est l'un des pays européens les plus touchés par la pandémie de Covid-19.

Fondé en 2014 par Santiago Abascal, Vox ne cesse de grignoter des voix depuis deux ans au Parti populaire, plaçant celui-ci dans

une position délicate. Il s'agit de la cinquième motion de censure depuis l'avènement de la démocratie en Espagne en 1976.

La dernière, en juin 2018, avait permis à la gauche de renverser le Premier ministre de l'époque, Mariano Rajoy, alors chef du PP, à la suite d'une tentaculaire affaire de corruption.

La motion de censure avait été adoptée grâce aux voix du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), de Podemos (gauche radicale), des nationalistes basques et des indépendantistes catalans, permettant à M. Sanchez, le leader du PSOE, de devenir chef du gouvernement.

M. Sanchez gouverne depuis à la tête d'une coalition comprenant le PSOE et Podemos.

PRIX LITTÉRAIRE MOHAMMED DIB

Les noms des lauréats de la 7^e session dévoilés

L'association "La grande maison" a proclamé mardi soir la liste des lauréats de la 7^e session du Prix littéraire Mohammed Dib 2020, indique la page Facebook du Prix littéraire.

A décroché le Prix en langue arabe Abdelmonaim Bensayah pour son roman "Li narkos Tarantila thouma namout", paru aux éditions El Mahir, tandis qu'en langue amazighe a brillé Mourad Zimu pour son roman Kawitu, paru aux éditions Casbah. Rédigé en français, le roman Body Writing de Mustapha Benfodil, et publié par les éditions Barzakh, a été distingué. Les

résultats ont été proclamés par l'académicien et critique Mohamed Sari, président du Jury, sur une vidéo diffusée sur la page Facebook du Prix.

Organisé par l'association "La grande maison" de Tlemcen, le Prix littéraire Mohammed Dib a pour objectif de motiver la créativité littéraire chez les jeunes dans les trois langues : arabe, amazighe et française.

MUSIQUE

La coordination syndicale des musiciens de la wilaya d'Alger est née

La coordination syndicale des musiciens d'Alger, constituée le 3 octobre dernier, a tenu sa première réunion, mardi à Alger, au siège de wilaya de la centrale syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à laquelle elle s'est affiliée, consacrant son ordre du jour à la présentation de ce nouveau collectif, un rappel sur la condition socioprofessionnelle du musicien et aux objectifs à atteindre.

Comptant déjà quelque 300 adhérents, cette coordination entend bien "aller de l'avant" pour "réhabiliter la profession de musicien

qui a de tout temps, été de tous les combats" pour que "l'Algérie reste debout", a tenu à rappeler le virtuose du violon, Secrétaire général de ce nouvel organisme, Kheireddine Mekachiche.

Cette coordination syndicale, la première du genre dédiée aux musiciens, "attend d'avoir un siège" où elle élirait domicile, pour commencer à mettre à exécution sa "feuille de route", explique le pianiste, Mohamed Arfi, chargé de la communication de la coordination.

Une feuille de route où figure le "statut du musicien", comme revendica-

tion essentielle et qui viendrait, selon le secrétaire général, "compléter le travail inachevé" entrepris pour assurer aux artistes une couverture sociale, "jusqu'à l'inefficace" pour répondre à la détresse sociale des musiciens" durant la longue période de la pandémie de la Covid-19 qui a "brutalement interrompu" l'activité artistique, celle des musiciens notamment.

"Il est grand temps de réhabiliter le musicien et améliorer sa condition sociale", martèle encore Kheireddine Mekachiche, rappelant avec tristesse que certains d'entre "ces se-

meurs de joie" ont quitté ce monde dans la "misère sociale et l'anonymat".

Une coordination syndicale née pour prendre en charge "de manière effective" les problèmes des musiciens durant leur carrière, en les accompagnant et en "faisant valoir l'importance de leur apport dans la société", autant de "revendications qui constituent le combat à mener par les musiciens" a estimé le Secrétaire général de l'union de wilaya d'Alger de l'UGTA, Idir Boukabous, qui a mis son siège à la disposition de cette nouvelle coordination syndicale.

SEMAINE DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LE MONDE

Une exposition de BD inaugurée à Alger

Une exposition dédiée à la bande dessinée, oeuvres d'auteurs finalistes au Festival de la BD de Lucques en Italie, a été inaugurée mardi à Alger dans le cadre de la 20^e Semaine de la langue italienne dans le monde.

Accueillie à l'Institut culturel italien d'Alger, l'exposition propose aux visiteurs de découvrir une trentaine d'oeuvres de bédéistes italiens confirmés qui ont été encensés lors de l'édition 2019 du Festival de bande dessinée de Lucques, un des grands rendez-vous européen dédié au 9^e art.

Les planches mettent en avant le talent de jeunes créateurs de la BD à l'image de Sebastiano Arangino, Jacopo Gigarini, Giulia Giacomino, Delia Parise, Nicola De Luca ou encore Giovanni Angelo Cianti.

Les auteurs ont, chacun à sa manière, partagé à travers la BD, des expériences de vie, dans un "parfait" alliage entre la réalité et la fiction.

Célébré du 19 au 25 octobre sur le thème "L'italien entre parole et image : graffitis, illustrations, bandes dessinées", l'édition 2020 de la Semaine de la langue italienne dans le monde comprend des activités culturelles destinées à valoriser la langue italienne.

Cette année, les organisateurs ont choisi de mettre en avant l'image, en faisant la part belle au 9^e art, aux romans graphiques ainsi qu'aux éditions pour enfants et adolescents.

L'exposition est visible jusqu'à la fin de novembre prochain à l'Institut culturel italien d'Alger.

UNESCO

40^e anniversaire de la recommandation relative à la condition de l'artiste

L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) célèbre cette année le 40^e anniversaire de la recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste qui appelle les Etats membres à améliorer la condition économique, sociale, et professionnelle des artistes en mettant en oeuvre des politiques et dispositions ayant trait à la sécurité sociale, au revenu, à la mobilité et à la liberté d'expression.

Cette recommandation reconnaît également le droit des artistes à constituer des organisations syndicales ou professionnelles pouvant les représenter et défendre leurs intérêts.

Une rencontre-débat virtuelle sera consacré mercredi à ce document dans le cadre du mouvement culturel mondial, "ResiliArt", parrainé par l'Unesco, avec la participation d'artistes et professionnels de la culture.

Les participants devront discuter de l'impact de la crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus sur les industries culturelles et créatives à travers le monde.

Quarante ans après son adoption, ce texte reste toujours d'actualité devant les défis à relever à travers le monde dans le domaine des droits sociaux et économiques des artistes.

Ce texte a été adopté en 1980 lors de la 21^e assemblée générale de l'Unesco après une prise de conscience des Etats membres de "l'impératif d'améliorer les conditions des artistes et professionnels de la culture tout en prenant en considération les spécificités de ces métiers".

La recommandation de 1980 dispose d'un mécanisme d'observation qui recueille, auprès des Etats membres et des organisations gouvernementales et non gouvernementales partenaires, des rapports périodiques sur l'application des dispositions de ce texte.

Les dispositions de cette recommandation ont, par ailleurs, été renforcées avec l'adoption de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui replace les artistes au coeur de la production de diverses formes d'expression culturelle.

APS

THÉÂTRE-CINÉMA

Décès de Wojciech Pszoniak, acteur de cinéma et de théâtre polonais et français

Grand homme de cinéma et de théâtre polonais et français, Wojciech Pszoniak, est décédé lundi à Varsovie, d'un cancer généralisé, à l'âge de 78 ans, ont annoncé les médias polonais. Né le 2 mai 1942 à Lviv, aujourd'hui en Ukraine, il a mené une carrière très riche en films et spectacles de grande diversité. Apprécié particulièrement pour ses prestations avec Andrzej Wajda ou au Théâtre national de Chaillot à Paris, Wojciech Pszoniak a interprété le personnage de Robespierre dans Danton, de Moryc Welt dans "La Terre de la grande promesse" et du rôle éponyme dans "Korczak" d'Andrzej Wajda. Il collabore notamment avec Volker Schlöndorff et Peter Handke, aux côtés de Gérard Depardieu, Michel Piccoli ou Michel Aumont. Dans les années 1980, il s'installe en France, où il sera distingué en 2008, des Insignes françaises d'Officier de l'Ordre National du Mérite pour l'ensemble de sa carrière.

PÉROU

Un géoglyphe de chat découvert dans le désert de Nazca

Un nouveau géoglyphe, vieux de plus de 2.000 ans et représentant un félin, a été découvert récemment au Pérou qui ouvrira l'accès en novembre à ces mystérieux dessins géants tracés sur le sol dans le désert de Nazca, rapportent des médias.

Ce géoglyphe d'un chat aux oreilles pointues d'environ 37 mètres de long a été récemment sorti de l'oubli, ses lignes ayant pu être repérées par un survol de drones.

"La silhouette était à peine visible, elle était sur le point de disparaître en raison de son emplacement, sur une pente assez raide, et des effets de l'érosion naturelle", a indiqué le ministre de la Culture péruvien.

Un groupe d'archéologues a nettoyé et redessiné les contours du géoglyphe situé à flanc de colline et dont les lignes sont de 30 et 40 centimètres de largeur.

Classés au patrimoine mondial de l'humanité, les géoglyphes de Nazca, découverts il y a près d'un siècle dans le Sud du Pérou, sont des figures géométriques représentant environ 70 animaux et plantes, visibles uniquement du ciel, ce qui a alimenté au fil des années l'une des plus grandes



énigmes de la planète. D'après ses caractéristiques stylistiques, le géoglyphe récemment mis au jour date de la fin de la période Paracas, ancienne civilisation pré-inca (-800 Av-JC).

"Les représentations de félins de ce type sont fréquentes dans l'iconographie des céramiques et des textiles de la société Paracas", a expliqué le ministre.

Le 10 novembre, le Pérou ouvrira le site des lignes millénaires de Nazca, l'une de ses principales attractions touristiques, fermée depuis sept mois en raison de la pandémie.

Situées sur une zone de 750 km² dans le désert, à environ 350 km au Sud de Lima, ces lignes avaient, selon les archéologues, une fonction cérémonielle.

Les plus connus de ces géoglyphes sont un singe de 135 mètres d'envergure, la queue en spirale, une araignée (46 mètres de long), un colibri (66 mètres d'une aile à l'autre) ou un oiseau géant, long de 300 mètres et large de 54.

Elles ont été gravées par les Nazca, un peuple établi dans la zone de 200 à 700 après JC, et seraient donc postérieures aux géoglyphes des Paracas.

ETATS UNIS

La sonde américaine OSIRIS-REx a atterri sur l'astéroïde Bennu pour y prélever un échantillon

La sonde américaine OSIRIS-REx s'est posée mardi à la surface de l'astéroïde Bennu et y a prélevé un échantillon, a annoncé l'agence spatiale américaine (NASA).



C'est la première mission américaine à récupérer un échantillon intact d'un astéroïde et à le ramener sur la Terre pour une étude plus approfondie.

Le vaisseau spatial de la taille d'une camionnette a brièvement posé un bras sur un site d'atterrissage de Bennu baptisé Nighthalingale. Plus tard, il a activé

sa propulsion et s'est éloigné de l'astéroïde jusqu'à une distance de sécurité, selon une émission en direct de la NASA.

"La collecte d'échantillons est terminée", a tweeté l'agence spatiale américaine.

Les données préliminaires montrent que le prélèvement s'est déroulé comme prévu, a précisé

l'équipe de la mission, ajoutant que plus de détails sont attendus une fois que toutes les données de la mission seront transmises à la Terre.

L'échantillon devrait être ramené sur la Terre en septembre 2023.

OSIRIS-REx avait été lancé le 8 septembre 2016 et est parvenu sur Bennu le 3 décembre 2018.

TAXE NUMÉRIQUE

La France envisage de taxer les géants de la Tech en décembre



La France va taxer les géants de la Tech en décembre, après l'échec des négociations à l'OCDE, a confirmé dimanche le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire.

"Nous avons suspendu la perception de la taxe le temps que la négociation de l'OCDE aboutisse. Cette négociation a échoué, nous percevrons donc une taxe sur les géants du digital en décembre prochain", a-t-il dit, à la télévision publique française.

"La France doit être fière d'être l'un des premiers pays en Europe, avec l'Espagne, avec l'Ita-

lie, avec l'Autriche à percevoir une taxation juste sur les gens du digital, dont je rappelle qu'ils sont les seuls vainqueurs de cette crise", a souligné le ministre.

Lundi dernier, les 137 pays négociant sous l'égide de l'OCDE ont échoué à trouver un accord pour que les grandes entreprises du numérique "paient leur juste part d'impôt".

Si l'OCDE est confiante d'aboutir d'ici la mi-2021, son secrétaire général Angel Gurría a prédit, en cas d'échec définitif, "une multiplication des actions unilatérales, des mesures

de représailles", et in fine, une nouvelle "guerre commerciale".

Ces nouvelles règles fiscales, en plus de pacifier les relations économiques internationales, pourraient rapporter 200 milliards de dollars par an, bienvenus alors que la pandémie a "creusé les déficits" publics, avait fait valoir M. Gurría lors d'une conférence de presse.

En face, les géants du numérique ont "tiré profit" de la numérisation de l'économie, accélérée par les diverses mesures de confinement dans le monde.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL
 DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
 CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE M'SILA
 NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE :
 099528019000134



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/2020

La Wali de la Wilaya de M'Sila lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de Pistes Agricoles rentrant dans le cadre du Programme 28/2017 sur 22 Km

ACTION	Lot N°	Volume du lot	Volume par impact	Lieu	Commune
Réalisation	05		03 Km	M'Sila	M'Sila
de pistes	06	11 Km	08 Km	Ouled Mansour	Ouled Mansour
			06 Km	Maâdid	Maâdid
Agricoles		11 Km	05 Km	Ouled Derradj	Ouled Derradj

Les entreprises, spécialisées dans le domaine intéressé, disposant de la qualification professionnelle des travaux publics catégorie 02 (Principal OU Secondaire) peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Conservation des Forêts de M'Sila sise à : cite KAI Route Moualiha. M'SILA.

Les offres doivent comporter trois (03) plis distincts, le 1^{er} pli portant la mention « Dossier de candidature », le 2^{ème} « offre technique » et le 3^{ème} « offre financière ». Les trois offres seront insérées chacune dans des enveloppes séparées, distinctes et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention :

A Monsieur Le Conservateur des Forêts de la Wilaya de M'Sila
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2020
Projet : Réalisation de Pistes Agricoles 1^{ère} Tranche Sur 22 Km
Lot n° :
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

A/- Dossier de candidature :

- 1- La Déclaration De Candidature (Renseignée, Signée, Datée Et Paraphée)
- 2- La Déclaration De Probité (Renseignée, Signée, Datée Et Paraphée),
- 3- Les Statuts Pour Les Sociétés (Personne Morale) (Copies)
- 4- Les Documents Relatifs Aux Pouvoirs Habilitant Les Personnes A Engager L'Entreprise

Tout Document Permettant L'évaluation Des Capacités Des Candidats Ou Des Soumissionnaires :

A/ Capacités Professionnelles : Agrément Et Certificat De Qualité Le Cas Echéant

B/ Capacités Financières : Moyens Financiers Justifiés Par Les Bilans Et Les Références Bancaires

C/ Capacités Techniques : Moyens Humains Et Matériels Et Références Professionnelles

B/- l'offre technique :

- La Déclaration A Souscrire (renseignée, Signée, Datée Et Paraphée),
- Registre De Commerce Electronique En Travaux Publics (Copie),
- Copie De La Décision Ou De L'agrément, qualification professionnelle des travaux publics catégorie 02
- Pièces Parafiscales : Mise A Jour CNAS-CASNOS-CACOBATHP Pour Le Soumissionnaire En Cours De Validité (Copies)
- Casier Judiciaire Du Soumissionnaire En Cas De Personne Physique Et Du Gérant Ou DG En Cas De Personne Morale En Cours De Validité (Original)

- Numéro D'identification Fiscale (NIF) (Copie)

- Attestation De Dépôt Légal Des Comptes Sociaux Année 2019 (Personne Morale - Copie)

- Références Professionnelles De L'entreprise Délivrées Par Le Maître D'ouvrage Durant Les Dix Dernières Années (Attestations De Bonne Exécution Des Travaux Similaires), Comportant Nature Des Travaux Réalisés, Délais De Réalisation, Date De Réception Et Leurs Montants Au A Partir De 01/01/2010 à 31/12/2019

- Bilans Financiers Des Années 2017-2018 Et 2019 (Copies)

- Acte Précisant Les Actions De Chaque Entreprise Pour Le Groupement D'entreprises En SNC Ou Partenariat (Copie)

- Tout Document Permettant L'évaluation De L'offre Technique : Mémoire Technique Justificatif Ou Tout Document Demandé Selon L'article 78 Du Décret Présidentiel N°15-247 Du 16 Septembre 2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public

- Le Cahier Des Charges Dument Renseigné, Signé, Paraphé, Et Daté Portant A La Dernière Page La Mention Manuscrite « Lu Et Accepté »

- Un Procès-Verbal De Reconnaissance Du Site Des Projets Signé Par L'entreprise Et Le Responsable Du Secteur Concerné

G/- l'offre financière :

- La Lettre De Soumission (Renseignée, Signée, Datée Et Paraphée),

- Le Bordereau Des Prix Unitaires (Renseigné En Chiffres Et En Lettres, Daté, Signé Et Paraphé)

- Le Détail Quantitatif Et Estimatif (Renseigné En Chiffres Et En Lettres, Daté, Signé Et Paraphé), La Durée De Préparation Des Offres Est Fixée A **Quinze (15) Jours** A Partir De La Première Parution De Cet Avis D'appel D'offre Dans La Presse Nationale Ou Dans Le BOMOP,

La Date De Dépôt Des Offres Correspond Au Dernier Jour De La Préparation Des Offres Avant 13H30 L'ouverture Des Plis Aura Lieu A 14H00 Le Jour Ouvrable Correspondant Au Dernier Jour De La Durée De Préparation Des Offres En Séance Publique Et En Présence Des Soumissionnaires Ou Leurs Représentants Au Siège De La Conservation Des Forêts De M'Sila Sise A : Cite KIA Mouilha. M'SILA. Si Ce Jour Coïncide Avec Un Jour Férié Ou Un Jour De Repos Légal, La Durée De Préparation Des Offres Est Prolongée Jusqu'au Jour Ouvrable Suivant.

Observation

•• La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois (03) et se calcule à partir de la date de dépôt de l'offre.

•• Dépôt Des Offres : L'enveloppe De Chaque lot Sera Déposée Séparément (Séparé)

FÉDÉRATION DE BOXE L'assemblée générale ordinaire le 27 octobre à Soudania

La Fédération algérienne de boxe (FAB) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) le 27 octobre au Centre de regroupement des équipes nationales de Soudania (Alger), a appris mardi l'APS auprès de l'instance fédérale.

Les travaux de cette AGO seront portés sur l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2019. Les membres de l'AGO examineront également le rapport du commissaire aux comptes avant de passer à la lecture et adoption du plan d'action de l'année 2020.

Programmée le 24 septembre dernier à Alger, l'AGO avait été interrompue suite à la demande des membres du bureau fédéral qui avaient exigé la démission d'Abdelmadjid Nehassia du poste de président, en lui reprochant une "mauvaise gestion". Finalement le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait pris la décision de suspendre le président de la FAB, Abdelmadjid Nehassia ainsi que son bureau fédéral. Un directoire composé de trois membres a été mis en place pour préparer l'AG ordinaire ainsi que l'assemblée élective (AGE).

ATP Djokovic renonce au Masters de Paris

Le N.1 mondial Novak Djokovic annonce son forfait pour le Masters 1000 de Paris, du 2 au 8 novembre, le tournoi dont il est quintuple lauréat et vainqueur sortant, a rapporté mercredi le journal serbe Sportski Zurnal.

"Je ne vais pas jouer le Masters de Paris parce que je ne peux pas y remporter de nouveaux points. J'irai à Vienne (26 octobre-1er novembre, NDLR) et à Londres" pour le Masters, qui réunit en novembre les huit meilleurs joueurs de la saison, a déclaré le Serbe en marge d'un entraînement à Belgrade.

Djokovic ne perdra pas non plus de points en faisant l'impasse sur Paris, car l'ATP a modifié son système de classement en raison de l'interruption de la saison due à la pandémie du Covid-19, en allongeant la période de référence de 12 à 22 mois.

Rafael Nadal (N.2 mondial, 1.890 points derrière Djokovic), qui n'a encore jamais remporté le Masters de Paris-Bercy, a annoncé mardi sa venue dans la capitale. L'Espagnol a sèchement battu Djokovic en finale de Roland-Garros il y a une dizaine de jours. "Comme je n'ai pas joué à Vienne l'année dernière, je peux y remporter 500 points. Par ailleurs, beaucoup de points sont en jeu à Londres aussi", a expliqué Novak Djokovic, qui cherche à se rapprocher du record de longévité de Roger Federer au sommet du classement ATP.

En 2019, il avait été éliminé par le Suisse en quarts de finale du Masters de Londres, programmée cette année du 15 au 22 novembre.

APS

SPORT SCOLAIRE "Le retour à la compétition se fera après la rentrée des 3 cycles"

Le président de la Fédération algérienne de sport scolaire (FASS), Abdelhafid Izem, a indiqué mardi que le retour des compétitions sportives dans le secteur de l'éducation se fera après la rentrée des trois cycles (primaire, moyen, secondaire) et en fonction du programme scolaire.

"L'organisation et la programmation des différentes compétitions scolaires se fera après la rentrée des trois cycles", a déclaré Izem à l'APS, soulignant que "le calendrier des championnats et coupes nationaux sera établi en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale".

Les élèves du cycle primaire rejoindront mercredi les bancs de l'école après un arrêt forcé des cours depuis le 12 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus, tandis que ceux des cycles moyen et secondaire le feront le 04 novembre. Le président de la FASS a également indiqué que la reprise des compétitions ne concernera pas toutes les disciplines, "en respect du protocole sanitaire".

"Ce dernier, sous forme de guide, sera envoyé à toutes les Ligues de wilaya afin de faire appliquer toutes les mesures préventives", a-t-il ajouté. Le



28 septembre dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors d'une séance de travail consacrée au secteur des sports, "le lancement immédiat de l'organisation des

sports scolaire et universitaire, compétitions comprises, à tous les niveaux". D'autre part, Izem a fait savoir que son instance allait signer des contrats de partenariat avec les Fédérations de volleyball viet vo dao

et de kung fu wushu. La FASS est déjà en partenariat avec plusieurs fédérations nationales, à savoir celles de karaté-do, d'échecs, de luttes associées, de natation et de tennis de table.

JM ORAN-2022

Les aspects organisationnels abordés avec une délégation française

Les aspects organisationnels des Jeux méditerranéens (JM) prévus à Oran en 2022 ainsi que les retombées de cette manifestation sur la ville ont fait l'objet d'un échange intense entre le Comité d'organisation des JM (COJM) et une délégation française conduite par l'ambassadeur de France en Algérie, a indiqué mardi le COJM. L'organe qui dirige l'ancien champion algérien de natation, Salim Iles, a dit, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, avoir "accueilli dans l'après-midi de lundi à son siège M. François Gouyette, ambassadeur de France en Algérie, accompagné de M.

le consul général, du directeur de l'Institut français (d'Alger), ainsi que (d'un conseiller économique". Cette rencontre

entre dans le cadre d'un plan de travail élaboré par le COJM visant à mettre tous les atouts de son côté pour réussir la 19e édition des JM, un événement que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975.

L'intérêt particulier qu'accordent les hautes autorités du pays à ces Jeux, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en personne, pousse le COJM à déployer tous les efforts pour assurer la réussite de l'événement méditerranéen, en lui redonnant ses lettres de noblesse qu'il a perdues lors des précédentes éditions, assure-t-on du côté des organisateurs. Cela passe, selon eux, par une "participation qualitative" à ce

rendez-vous, un objectif que le Comité olympique et sportif algérien s'est engagé à contribuer à réaliser lors de la réunion qui a regroupé une délégation de cette instance, dirigée par son nouveau président, Abderrahmane Hammad, et les membres du COJM, dimanche passé à Oran. Outre l'aspect sportif, les organisateurs des JM-2022 espèrent tirer le maximum de dividendes de cette manifestation régionale dans les autres domaines, en particulier ceux économique et touristique, souligne-t-on.

La prochaine édition des JM, qui était programmée initialement pour l'été 2021, a été décalée d'une année (25 juin-5 juillet 2022), à cause de la pandémie de coronavirus, rappelle-t-on.

HAND

Le stage de la sélection algérienne interrompu suite à la détection de cas de Covid-19

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a décidé mercredi d'interrompre le stage de l'équipe nationale (messieurs) actuellement en cours à Alger, en raison de la découverte de cas de Covid-19 au sein du groupe.

"En application du protocole sanitaire relatif au Covid-19, et dans le souci de préserver la santé des joueurs, il a été décidé d'interrompre le stage de l'équipe nationale actuellement en cours à Alger et censé se poursuivre jusqu'au 25 octobre, suite à la contamination de cinq membres du groupe par le virus", a indiqué la FAHB dans un communiqué, sans donner les noms des personnes infectées.

La sélection algérienne, composée de joueurs locaux seulement, avait entamé samedi dernier un stage préparatoire de six jours à Alger, en

prévision du Mondial-2021 de handball, prévu du 13 au 31 janvier en Egypte.

Un premier stage avait été effectué au mois de septembre (18-28) au Centre de regroupement des sportifs d'élite de Seraïdi (Annaba) sous la hou-

lette du sélectionneur national, le Français Alain Portes, après plusieurs mois d'inactivité en raison de la pandémie de Covid-19.

Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Por-

tugal et de l'Islande. Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

TOURNOI ITF DE MONASTIR (TABLEAU SIMPLE) L'Algérienne Ibbou qualifiée au deuxième tour

L'Algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée pour le deuxième tour d'un tournoi international féminin, qui se déroule du 19 au 25 octobre à Monastir (Tunisie), en dominant l'Allemande Lena Ruppert en deux sets : 6-2, 6-1. Une victoire assez facile de l'ancienne championne d'Afrique juniors, classée 153e mondiale au ranking de la Fédération internationale de tennis (ITF), alors que Ruppert n'est que 1143e. Quoique, l'Allemande a réussi à prendre sa revanche le soir-même, en double, où elle avait réussi à l'emporter avec sa com-

patriote Sina Herrmann (6-3, 6-4). De son côté, et comme ce fut le cas il y a une vingtaine de jours lors d'un précédent tournoi professionnel à Monastir, Ibbou avait choisi de faire équipe avec la Tunisienne Chiraz Bechri. Doté d'un prize money de 15.000 USD, ce tournoi, qui se déroule sur des courts en surface rapide, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez l'ITF, notamment la Bulgare Anna Kurbareva, 105e mondiale et tête de série N1.

APS

ALGÉRIE - TOURNOI DE L'UNAF U20 L'absence de blessures, principale satisfaction du sélectionneur Bensmain

L'absence de blessures et le bon répondant des joueurs sur le plan physique ont été les principales satisfactions du sélectionneur algérien des moins de 20 ans, Saber Bensmain, à l'issue du stage bloqué qu'il a clôturé mardi, au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger), en vue du prochain tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF).

"Ce stage a été l'occasion pour nous de tester les joueurs après une longue période de confinement, imposée par le coronavirus.

Ma principale satisfaction a été le fait de ne déplorer aucun blessé, même après le match amical contre la 1^{re} Région militaire, qui s'est joué le lundi dernier à Blida et qui s'était soldé par un nul (0-0).

J'ai été content également du rendement physique des joueurs sur le terrain, car sur ce plan, ils ont très bien répondu" a-t-il indiqué dans une déclaration au site officiel de la FAF. Ce stage de préparation, programmé du 14 au 26 octobre courant, a été scindé en deux parties et dont la première, du 14 au 20 octobre vient d'être bouclée. "La 2^e partie du stage, prévue du 22 au 26 octobre,



se fera en présence des joueurs évoluant à l'étranger, et se soldera également par une joute amicale. Ce qui nous donnera une meilleure

idée sur la composante de notre sélection U20" a poursuivi Bensmain. Le tournoi de l'Union nord-africaine de football auquel prendra part

la sélection algérienne des moins de 20 ans sera qualifiée pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

Boudebouz proche du Qatar Sport club

L'international algérien Ryad Boudebouz, sociétaire de l'AS Saint-Etienne, devrait signer pour Qatar Sports Club de Doha, où il se trouve depuis mardi, a rapporté mercredi L'Equipe qui s'appuie sur une source "proche du dossier".

Boudebouz (30 ans) devrait conclure des négociations déjà bien avancées avec l'équipe de la capitale, et découvrir le championnat du Qatar, où évoluent plusieurs de ses compatriotes dont Baghdad Bounedjah, Yacine Brahimi, Adlène Guedioura et Sofiane Hani, entre autres.

Le milieu offensif algérien, toujours sous contrat jusqu'en 2022 avec l'ASSE et un salaire mensuel de 200 000 euros, n'est pas à son meilleur niveau en Ligue 1 française.

Arrivé à Saint-Etienne au cours du mercato estival 2019 en provenance du Betis Séville, Boudebouz (25 sélections)

n'a inscrit qu'un seul but en 24 matches la saison dernière, et délivré quatre passes décisives.

Ce qui fait qu'il ne rentre pas dans les plans de Claude Puel, l'entraîneur des Verts qui l'a mis de côté depuis le début de saison.

Selon la même source, la formule de l'opération de transfert n'est pas encore connue, l'ASSE privilégierait un transfert sec après avoir déboursé 3,5 millions d'euros pour la venue de l'intéressé en provenance du Betis, en juillet 2019.

Mais un prêt, avec ou sans option d'achat, n'est pas à exclure.

La priorité des dirigeants de l'ASSE



est d'économiser 4 millions d'euros brut sur les 20 mois restants du contrat de Boudebouz.

Le marché des transferts fermera ses portes dimanche du côté du Qatar, ce qui devrait permettre de peaufiner les négociations.

CAN-2021 - QUALIFICATIONS (GROUPE H / 3E ET 4E JOURNÉES) / ZIMBABWE

Zdravko Logarusic : «Nous ne craignons pas l'Algérie»

Le sélectionneur national du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, entièrement satisfait de la progression de son équipe au cours des dernières semaines, a assuré dans une déclaration à la presse qu'il "ne craint pas d'affronter l'Algérie" au mois de novembre prochain, dans le cadre des 3^e et 4^e journées de qualifications à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021).

"Il ne fait aucun doute que la sélection algérienne soit une bonne équipe.

Ils sont d'ailleurs champions d'Afrique en titre, et il est donc évident que les affronter ne sera pas chose facile.

Cela dit, nous ne devons pas les craindre pour autant" a-t-il indiqué dans une interview au journal The Stan-

dard. "Certes, pour certains de nos joueurs, la tentation de se concentrer sur les joueurs vedettes de la sélection algérienne sera probablement très grande, car leur talent inspire la crainte" a anticipé Logarusic, mais d'après lui, "les joueurs algériens forment un groupe, et c'est en tant que tel que nous allons les affronter.

A partir de là, nous ne devons plus les voir comme des in dividus, mais plutôt comme une équipe, dans son ensemble" a-t-il expliqué.

L'Algérie est en tête du classement du groupe "H", avec un total de six points, après des victoires sur la Zambie (5-0) et le Botswana (1-0), alors que le Zimbabwe n'en compte que quatre, après un nul contre les Zèbres (0-0), et une victoire en

déplacement contre les Chippololo (2-1).

C'est tout de même la sélection algérienne qui semble favorite à la veille de cette double confrontation du mois de novembre, surtout après le bon visage qu'elle montré pendant les matchs amicaux de la trêve internationale, respectivement contre le Nigeria (1-0) et le Mexique (2-2).

De son côté, le Zimbabwe n'a pu faire que match nul (0-0) dans une rencontre organisée à la hâte avec le Malawi, et pendant laquelle l'entraîneur Zdravko Logarusic avait utilisé un groupe de fortune.

"Beaucoup de joueurs titulaires n'étaient pas disponibles pour ce match contre le Malawi, mais ceux qui ont joué ont fait preuve de ca-

ractère, compte tenu du peu de temps que nous avons passé ensemble et j'espère que la prochaine fois, nous pourrions mieux faire" a-t-il souhaité.

Le technicien croate a conclu en rappelant qu'en football "tout est possible" en ajoutant qu'il "n'y a pas d'équipe sans défis".

Selon lui, "le Zimbabwe doit rester positif" et faire tout ce qui est en son possible, au moins pour "remporter une victoire à domicile" avant de défendre crânement ses chances lors des duels suivants.

Le sélectionneur des Warriors dit, en effet, être ici pour obtenir des résultats suffisamment probants, pour permettre à l'équipe de se qualifier à la CAN-2021 décalée à 2022 au Cameroun.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE USM Alger-US Biskra en amical le 25 octobre

L'USM Alger affrontera l'US Biskra en match amical le 25 octobre (14h00), dans le cadre de sa préparation de pré-saison, a annoncé mardi le club algérois de Ligue 1.

"La rencontre se disputera à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration de Ain Benian (Alger)", précise l'USMA. Les Rouges et Noirs, dont c'est le premier match amical de préparation, abordent ce mardi son 7^e jour de préparation à Mostaganem (Ouest), où le staff technique a considérablement augmenté la charge de travail, en traçant un programme tri-quotidien.

L'USM Alger et l'US Biskra préparent la nouvelle saison 2020-2021 dont le coup d'envoi sera donné le 28 novembre prochain.

LIGUE 1 / MC ORAN Le préparateur physique français et le joueur ivoirien rejoindront bientôt l'équipe

La direction du MC Oran a réussi à se procurer une autorisation des services du ministère des Affaires étrangères permettant à son nouveau préparateur physique français ainsi qu'à son nouveau joueur ivoirien de rejoindre l'équipe, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Le préparateur physique Alain Durand et le milieu de terrain Landry Houssou sont attendus dans les prochains jours en Algérie après avoir accompli les formalités administratives d'usage.

Ils devraient rallier le pays via la Tunisie en raison de la fermeture de l'espace aérien algérien, a souligné à l'APS, le chargé de communication du MCO, Rafik Cherrak.

Cette nouvelle devrait réjouir en premier lieu l'entraîneur français des "Hamraoua", Bernard Casoni, qui était derrière le recrutement du coach et du joueur concernés.

Il s'est même dit "impatience" de les voir intégrer le groupe, lors de la conférence de presse qu'il a animée dernièrement.

Casoni, arrivé cet été au MCO pour un contrat d'une année, n'a pas tari d'éloges sur Alain Durand qui fera également office d'entraîneur-adjoint.

Idem pour le jeune milieu de terrain ivoirien, Landry Houssou (20 ans), sur lequel l'ex-coach du MC Alger a dit "miser énormément", qualifiant son recrutement d'"investissement de taille" pour le club phare de la capitale de l'Ouest "qui pourrait tirer énormément profit d'un éventuel transfert de cet élément à l'étranger à l'avenir".

Sur un autre plan, le stage du MCO à Tlemcen, qui devait débuter samedi prochain, a été décalé de 24 heures, a encore précisé le chargé de communication de cette formation qui a connu plusieurs changements aussi bien sur le plan administratif, avec l'arrivée d'une nouvelle direction sous la présidence de Tayeb Mahiaoui, que technique.

Concernant ce dernier volet, le MCO, et outre la nomination d'un nouveau staff technique sous la houlette de l'ancien défenseur de la sélection française, pas moins de 12 nouveaux joueurs ont été recrutés par le président Mahiaoui, rappelle-t-on.

Les "Rouge et Blanc", qui ont enregistré trois cas de Covid-19 parmi leur effectif depuis le début de la préparation d'intersaison, joueront vendredi leur premier match amical face à la sélection nationale de police au stade Ahmed-Zabana.

Les meilleurs clubs du Big 5 discutent de la création d'une Premier League européenne

Les meilleurs équipes européennes des Big Five, les cinq plus grands championnats européens de football, discutent d'un possible lancement d'une Premier League européenne, et ce dès 2022, rapportent les médias britanniques mardi.

En Angleterre, le champion en titre Liverpool et Manchester United, partisans d'une réforme au sein de leur propre Premier League, y seraient très favorables. Le vice-champion, Manchester City, et les clubs londoniens de Chelsea, Tottenham et Arsenal seraient également impliqués dans les discussions.

Au total, plus de douze clubs d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie et de France seraient associés.

Il est question de créer une European Premier League, une compétition européenne à laquelle ne participeraient que les grands clubs du Big 5.

Ce format serait une réponse aux projets antérieurs de création d'une Super Ligue européenne, avec le soutien de la Fédération internationale de football (FIFA), pour succéder à l'actuelle Ligue des champions.

Il ne fait aucun doute que le football de clubs européen connaîtra des changements dans les années à venir.

L'Union européenne de football (UEFA) a déjà prévu la création d'une troisième ligue européenne, l'Europa Conference League, mais la question est de savoir si cela suffira à apaiser les grands clubs.

Dix-huit équipes seraient autorisées à participer à l'European Premier League. Les matchs seraient joués pendant la saison européenne. Les équipes les mieux classées participeraient ensuite à une phase à élimination directe pour déterminer le vainqueur.

Le gagnant récolterait des centaines de millions d'euros. Pour tout payer, un financement de pas moins de 5,1 milliards d'euros serait prévu. La banque américaine JP Morgan en serait la garante.

L'UEFA annule l'Euro-2020 des U19

L'Euro-2020 des moins de 19 ans, prévu en Irlande du Nord et plusieurs fois reporté, a finalement été annulé par l'UEFA en raison de la "situation épidémiologique en Europe", a annoncé l'instance dirigeante du football européen mardi soir.

Conséquence directe, l'Angleterre, l'Italie, la France, les Pays-Bas et le Portugal sont automatiquement qualifiés, grâce à leur classement aux coefficients UEFA, pour la Coupe du monde des moins de 20 ans, programmée du 20 mai au 12 juin 2021 en Indonésie.

La phase finale de l'Euro U19 devait initialement se dérouler en Irlande du Nord fin juillet 2020, avec une finale le 1er août, avant d'être reportée en novembre puis en mars 2021 à cause de la pandémie de Covid-19.

L'UEFA, qui a également mis en avant "les difficultés pour se déplacer" qui résultent de la crise sanitaire, a finalement annulé la compétition.

En 2019, c'est l'Espagne qui avait gagné la compétition, contre le Portugal en finale (2-0).

APS

AGO DE LA FAF Plusieurs points seront débattus le 27 octobre à Alger

Plusieurs points seront débattus lors de l'Assemblée générale ordinaire de la fédération algérienne de football (AGO/FAF), prévue mardi prochain (27 octobre) à Alger, avec comme principal sujet, la présentation des bilans moral et financier de l'exercice 2019, a indiqué l'instance.

Outre la présentation de ces deux bilans, "il se sera procédé à l'approbation du procès-verbal de l'AGO du 2 mai 2019", avant d'aborder plusieurs autres points, inscrits à l'ordre du jour. "Les membres de l'Assemblée générale souhaitant soumettre des propositions concernant l'ordre du jour et/ou des questions sur le contenu des différents rapports sont priés de les communiquer par courrier électronique, au plus tard le jeudi 22 octobre" a indiqué la FAF dans un communiqué. "Pour des raisons organisationnelles, les membres de l'Assemblée générale sont également priés de confirmer leur participation en complétant le formulaire qui leur a été transmis et de le retourner au plus tard le jeudi 22 octobre à la même adresse électronique" a ajouté l'instance fédérale, avant d'insister sur le respect des mesures sanitaires, relative à la lutte contre



la pandémie du coronavirus. "La FAF rappelle et insiste sur le respect en toute circonstance des mesures barrières,

éditées par les autorités sanitaires dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, et invite les membres partici-

pants à l'AGO de se munir d'un test PCR (72heures) pour pouvoir prendre part aux travaux de ladite assemblée.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE - ES SÉTIF Quatre matchs amicaux entre le 21 et le 30 octobre

L'Entente Sportive de Sétif (ESS) a annoncé mardi que dans le cadre de sa préparation d'intersaison, elle disputera quatre matchs amicaux, entre le 21 et le 30 octobre courant, dans trois wilayas différentes.

Le premier match, qui l'opposera à la 5e Région Miliaire, a été programmé ce mercredi, à 15h00, au stade Ben Ab-

delmalek de Constantine, alors que le second match, contre le Nasr Hussein Dey, aura lieu le samedi 24 octobre, à 15h00, au stade du 19-Mai 1945 d'Annaba.

Après quoi, l'Aigle noir rentrera au bercail, où il accueillera la Jeunesse Sportive de Skikda, le mercredi 27 octobre (15h00), dans son antre du 8-Mai 1945, avant de conclure cette série de

joutes amicales le vendredi 30 octobre, à 15h00, face au NC Magra, également au stade du 8-mai 1945.

Après le travail physique, l'ESS est en train d'aborder la phase pré-compétitive, pour peaufiner sa préparation en prévision du coup d'envoi de la nouvelle saison, prévu le 28 novembre prochain.

COUPE ARABE DES CLUBS (1/2 FINALES) Reprise de la compétition en décembre (UFAA)

La Coupe arabe des clubs, à l'arrêt depuis plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19, reprendra le mercredi 2 décembre avec la demi-finale aller entre les deux clubs saoudiens, Al-Shabab et Al-Ittihad à Riyadh, a annoncé

l'Union arabe de football (UFAA) sur son compte Twitter. Le Comité d'organisation de la compétition avait annoncé début octobre être en contact avec les quatre clubs qualifiés pour arrêter un nouveau calendrier des demi-finales et fi-

nale de cette compétition. La manche retour entre Al-Shabab et Al-Ittihad se déroulera le lundi 4 janvier 2021 à Djeddah. Pour rappel, dans l'autre demi-finale, Al-Ismaïly avait battu le Raja de Casablanca (1-0) en match aller disputé dans

la ville d'Ismaïlia, alors que la rencontre retour, qui devait avoir lieu à Casablanca, a été reportée à cause de la pandémie de coronavirus. L'instance arabe a indiqué que la date de la manche retour sera communiquée prochainement.

LIGUE DES CHAMPIONS Entrée réussie pour la Juve de Pirlo face à Kiev

Pas de Cristiano, pas d'accroc. Même sans sa star portugaise, la Juventus Turin a réussi ses débuts en Ligue des champions en s'imposant 2-0 sur le terrain du Dynamo Kiev mardi grâce à un doublé d'Alvaro Morata.

Faute de Ronaldo, toujours en quarantaine après son test positif au coronavirus en début de semaine dernière, c'est Alvaro Morata, de retour depuis cet été chez les bianconeri, qui a trouvé l'ouverture en reprenant de près une frappe de Dejan Kulusevski repoussée par le gardien ukrainien Georgiy Bushchan au retour des vestiaires.

Le Dynamo aura tenu tout juste une période puisque les hommes de Mircea Lucescu, devenu le plus vieux entraîneur à diriger un match de Ligue des champions (75 ans et 84 jours) selon le statisticien Gracenote, ont cédé après moins de cinquante secondes de jeu en deuxième période sur une action initiée par une énième percée de Federico

Chiesa, aligné comme piston gauche par Andrea Pirlo. L'ancien meneur de jeu a réussi sa première sur la scène européenne en tant qu'entraîneur face à Lucescu, qui l'avait lancé comme joueur quand il était à la tête de Brescia en 1995.

Morata a évité une fin de match stressante au "Maestro" en tuant tout suspense d'une tête smashée (84e), servi par un centre chirurgical de l'homologue de Chiesa côté gauche, Juan Cuadrado. Poussé par son public --15.000 spectateurs étaient attendus au stade olympique de Kiev--, le club de la capitale ukrainienne a posé des difficultés aux Piémontais sans jamais trouver la faille.

Malgré la sortie précoce sur blessure de leur capitaine Giorgio Chiellini, touché



derrière la cuisse droite et qui a été obligé de céder sa place en défense à Merih Demiral. Grâce à ce succès inaugural, les Turinois et leur maillot orange détonnant prennent la tête du groupe G en attendant l'autre confrontation de cette poule dans la foulée mardi. Le FC Barcelone reçoit les Hongrois de Ferencváros (19H GMT).

Hazard manquera le Clásico ce week-end

Ce samedi a lieu la confrontation entre deux des plus grands clubs de football du monde. Le FC Barcelone reçoit le Real Madrid dans le cadre de la 7ème journée de Liga. Un match auquel tout le monde rêverait de participer mais durant lequel ne prendra pas part Eden Hazard. En effet, touché à la cuisse en septembre dernier, l'ailier des Madrilènes ne sera pas en mesure de participer au choc de ce week-end. Selon Marca, l'ancien joueur de Chelsea a besoin d'encore trois semaines de récupération pour être entièrement remis de sa blessure.



ÖZIL ÉCARTÉ DE LA LISTE EN PREMIER LEAGUE

Déjà écarté de la liste d'Arsenal pour la C3, Mesut Özil n'a pas non plus été inscrit sur la liste des Gunners permettant de disputer la Premier League.

Les clubs avaient jusqu'à ce mardi après-midi pour donner leur liste définitive à la ligue, et le joueur de 32 ans n'en fait pas partie, comme l'a confirmé le site officiel de la ligue.

Traduction : le milieu de terrain ne pourra plus jouer en championnat avant au minimum janvier 2021 et l'ouverture de la prochaine fenêtre des transferts. L'ancien du Real Madrid n'est pas le seul élément à être dans cette situation, puisque son coéquipier Sokratis Papastathopoulos a lui aussi été écarté par le club.

Joueur le mieux payé avec un salaire estimé à 20 millions d'euros par an, Mesut n'a plus porté le maillot des Canonniers depuis mars dernier. Étant en fin de contrat l'an prochain, il devrait vraisemblablement ne plus jamais porter la tunique d'Arsenal.

SALAH REÇOIT DES CRAMPONS EN OR

Pour fêter son 100ème but avec Liverpool, Mo Salah a reçu un cadeau particulier de la part d'adidas. Des crampons en or !

Lors du derby face à Everton ce week-end, l'égyptien Mo Salah a inscrit son 100ème but sous le maillot de Liverpool. Un nombre bien évidemment emblématique que le joueur est le premier à atteindre depuis un certain Steven Gerrard en 2008. Pour l'occasion, son équipementier adidas n'a pas fait les choses à moitié puisque l'ambassadeur X Ghosted qu'il est a reçu une paire de crampons très spéciales et habillée... d'or. Alors qu'il incarne le silo X depuis quelques années déjà et qu'il porte la version haut de gamme avec lacets qu'est la X Ghosted.1, Mo Salah va évoluer avec une paire différente des autres joueurs adidas dans les jours à venir et notamment pour la première journée de Champions League face à l'Ajax Amsterdam. Reprenant les spécificités de la gamme X Ghosted, cette paire unique et qui ne sera bien évidemment pas disponible à la vente se démarque largement par la présence d'une semelle chromée en or. Pour le reste, on retrouve une tige relativement proche du coloris de lancement puisque le doré était déjà présent. Malgré tout, dans le but de célébrer le cap mythique des 100 buts marqués, adidas a imaginé cette X Ghosted.1 « Mo's Golden Touch » avec l'apparition beaucoup plus marquée du coloris or ainsi que quelques petites spécificités personnelles comme le mot « Salah100 » entourée du drapeau de l'Égypte et d'un ballon de foot. Déjà portée à l'entraînement, cette paire fera ses grands débuts face à l'Ajax ce mercredi. De quoi bien démarrer la quête du cap des 150 buts avec Liverpool.



NEYMAR ET MBAPPÉ, LEUR CIRQUE A ASSEZ DURÉ

Kylian Mbappé et Neymar ont été transparents contre Manchester United, et le duo des stars du PSG a encore une fois voulu faire un numéro qui marche de moins en moins. Le Paris Saint-Germain a la chance d'avoir dans son effectif deux des plus grandes stars mondiales du football avec Neymar et Kylian Mbappé. Mais si l'on s'en tient aux faits, les deux phénomènes sont souvent forts contre les faibles et faibles contre les forts, du moins quand ils sont associés, cela a encore été le cas face à Manchester United. Considérant qu'ils peuvent sauver à eux deux le PSG, le Brésilien et le Français oublient de jouer en équipe, et cela commence à faire beaucoup. Dans Le Parisien, Sammy Traoré, l'ancien défenseur du Paris Saint-Germain, regrette l'attitude de Neymar et Kylian Mbappé, et il estime que Thomas Tuchel doit désormais prendre des mesures radicales afin de ne pas laisser ses deux joueurs avoir un comportement qui n'est pas idéal.

FERDINAND ADOUBE RASHFORD

Bourreau du Paris Saint-Germain (1-2), mardi en Ligue des Champions, Marcus Rashford (22 ans, 1 match et 1 but en LdC cette saison) a encore une fois été décisif pour Manchester United. De quoi ravir Rio Ferdinand, convaincu par la progression de l'attaquant anglais. "Il peut être de classe mondiale s'il continue à s'améliorer. Quand Wayne (Rooney) a signé pour United, il marquait des buts incroyables, il ne marquait pas de buts moches. Marcus marque des buts fantastiques et s'il peut ajouter des buts moches à son jeu il peut être incroyable", a soutenu l'ancien défenseur central pour Sky Sports.



La Juventus creuse la piste Isco

Les Bianconeri pourraient faire une offre pour l'international espagnol. Du côté de la Juventus Turin, on pourrait se bouger lors du prochain mercato hivernal. En effet selon les dernières informations de Todofichajes, les Bianconeri pourraient recruter un milieu de terrain offensif. La cible du club de la Vieille Dame serait Isco (28 ans). Ce dernier dispose actuellement d'un contrat jusqu'en juin 2022 avec le Real Madrid. Apparu seulement 147 minutes sur 400 en championnat, l'international espagnol pourrait demander un bon de sortie à ses dirigeants. Le natif de Benalmadena serait estimé à 40 millions d'euros par les Merengues.



RENTREE SCOLAIRE

Le Président Tebboune adresse ses vœux de réussite aux élèves

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses vœux de réussite pour tous les élèves à l'occasion de la rentrée scolaire 2020-2021. "Mes vœux de réussite à mes filles et fils si Dieu le veut, pour la rentrée scolaire et souhaitant à toute la famille de l'éducation plein succès dans l'organisation d'une prévention efficace contre l'épidémie, a écrit le Président de la République sur sa page Facebook." L'Etat est prêt à vous accompagner en mettant tous les moyens nécessaires, a ajouté le Président Tebboune.



PRÉSIDENT

Le Président Tebboune adresse ses condoléances à son Conseiller Allahoum suite au décès de son frère

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à son Conseiller, M. Abdelhafidh Allahoum, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, suite au décès de son frère, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Présidence de la République. "Suite au décès du frère du Conseiller du président de la République, M. Abdelhafidh Allahoum, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances et de compassion au Conseiller et à tous les membres de la famille du défunt, priant Allah Le Tout-Puissant d'accueillir le regretté en Son Vaste Paradis et de prêter, à ses proches, patience et réconfort", lit-on dans le communiqué.

blique, M. Abdelhafidh Allahoum, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances et de compassion au Conseiller et à tous les membres de la famille du défunt, priant Allah Le Tout-Puissant d'accueillir le regretté en Son Vaste Paradis et de prêter, à ses proches, patience et réconfort", lit-on dans le communiqué.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Levée de l'immunité parlementaire des députés Abdelkader Ouali et Mohcine Bellabas

L'immunité parlementaire des députés Abdelkader Ouali et Mohcine Bellabas a été levée, mardi lors d'une séance à huis clos tenue à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur demande du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a indiqué un communiqué de cet instance législative.

Lors d'une séance à huis clos présidée par M. Slimane Chenine, président de l'Assemblée, "il a été procédé à la lecture du rapport établi par la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, concernant les charges auxquelles font face les deux députés", indique-t-on dans le communiqué qui précise que la parole a été, par la suite, donnée au député Abdelkader Ouali qui "a annoncé, expressément, vouloir renoncer à son droit à l'immunité parlementaire".

S'agissant du député Mohcine Bellabas, le communiqué précise que "le intéressé s'est absenté tout au long de ce huis clos, ce qui amené à recourir au vote à bulletin secret, en vue de trancher la demande de levée de l'immunité à son encontre". Les résultats de ce scrutin auquel "ont pris part 321 votant, sont comme suit : 24 2 "oui", contre 40 "non" et 19 abstentions, avec 20 bulletins nuls, précise la même source. "La demande de la levée de l'immunité parlementaire est tranchée au scrutin secret et à la majorité de membres, conformément aux dispositions de l'article 72 du règlement intérieur de l'APN", rappelle l'Assemblée dans le communiqué. La Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, avait auditionné le 30 septembre et le 7 octobre 2020, le député Abdelkader Ouali qui s'était exprimé sur les charges qui lui sont reprochées, refusant de renoncer à son immunité parlementaire et avait pris acte du refus du député Mohcine Bellabas de se présenter pour l'auditionner.

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Belhimer : "la désastreuse situation héritée a imposé le maintien du cadre institutionnel existant"

Le ministre de la Communication, Porteparole du Gouvernement, Ammar Belhimer a indiqué mardi à Alger que "la désastreuse situation héritée" a rendu les réformes escomptées "très difficiles" à mettre en place, d'où le maintien du cadre institutionnel et constitutionnel en vigueur pour éviter "l'aventurisme".

"Le lourd passif et la désastreuse situation héritée ont rendu, très difficile, la mise en place des réformes, qui ne peuvent sortir du cadre institutionnel et constitutionnel en vigueur", a précisé le ministre lors d'une rencontre-débat sur "La place de la presse dans le projet d'amendement de la Constitution", organisée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA). Afin de concrétiser les réformes escomptées, "nous avons maintenu l'existant pour préserver le cadre pacifique en attendant les amendements à intégrer dans la Constitution, qui sera soumise, le 1er novembre prochain, à référendum", a ajouté M. Belhimer qui a souligné "l'aventurisme qu'aurait représenté une autre voie avec tous les périls pour le pays". Evoquant le secteur de la presse, le ministre de la Communication a mis en avant l'attachement de l'Etat à préserver la pluralité médiatique, "en garantissant l'ordre public in-

terne". Néanmoins, a-t-il expliqué, l'intervention de l'Etat doit obéir à trois préalables, à savoir, qu'elle soit expressément prévue par la loi et que son objectif revête un caractère de légitimité mais aussi de nécessité dans le cadre d'une société démocratique. S'agissant des acquis qu'apporte, aux médias, la nouvelle Constitution, M. Belhimer a fait état de quatre principes inédits. Il s'agit de la consécration de la liberté de la presse, sous toutes ses formes, la précision de sa teneur, l'interdiction des discours de haine et de discrimination, et l'impossibilité de suspendre l'activité de n'importe quel support médiatique sans décision de justice, a-t-il détaillé, ajoutant que c'est là une protection contre toute forme d'abus ou règlement de comptes. Concernant les crises auxquelles est confrontée actuellement la presse, le ministre du secteur a estimé que cette situation est le résultat de l'absence d'un cadre juridique. La loi étant "le garant de stabilité", la caution juridique devient "sacrée", notamment lorsqu'il s'agit de mettre fin à des activités anarchiques et garantir une pratique sereine des libertés, a-t-il poursuivi. "Nous avons besoin d'un cadre juridique régissant tous les aspects de ce secteur", et "entreprendre une +algérianisation+ des textes juridiques relatifs,

spécialement aux chaînes TV privées". Pour le ministre de la Communication, "la révision du cadre juridique apparaît, donc, impérative", notamment avec l'émergence, au niveau international, de nouvelles formes d'expression, non incluses dans les lois actuelles. "Nous sommes obligés de nous adapter à cette nouvelle vision", a-t-il poursuivi.

En réponse à des préoccupations de la corporation relativement à la garantie de la protection aux journalistes pour leur permettre de s'acquitter pleinement de leur mission, le ministre a estimé que "le plus grand obstacle à l'unité corporatiste est +le manque de maturité+", mettant en garde contre les divisions qui "servent les ennemis de la liberté de la presse".

A ce propos, le ministre de la Communication a dit regretter le fait que des projets "importants" soient restés lettres mortes en raison de l'incapacité des journalistes à s'organiser dans un cadre unifié. Il a cité, dans ce sens, l'activation du Conseil national de la presse écrite, qui "reste impossible sans des organisations syndicales représentatives". Cette conférence-débat de plus de deux heures a été l'occasion pour les participants d'aborder l'ensemble des aspects touchant aux médias.

JUSTICE

AFFAIRE SOVAC Mourad Oulmi condamné en appel à 10 ans de prison ferme

La Cour d'Alger a condamné mercredi l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, à une peine de 10 ans de prison ferme. Il a été jugé en deuxième instance pour "blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence". La Cour d'Alger a gardé la même peine du jugement en première instance à l'encontre de Mourad Oulmi.

Impliqué dans la même affaire, l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia a été condamné à 10 années de prison ferme. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Youssfi a, quant à lui, été condamné à deux années de prison dont une avec sursis. Le frère cadet du principal accusé, Khidher Oulmi a écopé de 5 ans de prison. L'ancien PDG du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab, a été condamné à deux années de prison ferme dont une avec sursis.

APS

AFFAIRE ALI HADDAD Le verdict du procès en appel prononcé le 3 novembre prochain

La cour d'Alger rendra le 3 novembre prochain le verdict dans le procès de l'homme d'affaires Ali Haddad, poursuivi avec les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et d'anciens ministres pour des chefs d'accusation de corruption, a annoncé mardi soir le président de la séance.

Le procès s'est poursuivi pour le huitième et dernier jour, avec les plaidoiries de la défense de l'accusé principal Ali Haddad, des membres de sa famille et des anciens directeurs des ports d'Alger, Jijel, Mostaganem et Bejaia, outre l'ancien directeur général de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi Ouzou. Lors des plaidoiries, le collectif de la défense d'Ali Haddad a plaidé l'acquittement de leur client des charges retenues contre lui, arguant que "les affaires et investissements de ce dernier ont été réalisés conformément aux lois en vigueur" et réfutant qu'Ali Haddad "soit impliqué dans le financement de partis politiques ou de campagnes électorales". La défense a demandé l'acquittement de l'accusé Rebouh Haddad des accusations retenues contre lui, d'autant qu'il "présidait le club de l'USMA d'Alger et qu'il n'a pris la gestion du groupe Haddad qu'à partir de mars 2019, suite à l'arrestation de son frère Ali". Aussi, la défense des anciens directeurs généraux des ports d'Alger, Bejaia, Mostaganem et Jijel ont demandé que leurs

clients soient acquittés car les faits qu'ils leur sont reprochés ne sont pas soumis au code des marchés publics", précisant que "l'autorité portuaire ne relève de leurs prérogatives mais de celles de la tutelle".

La séance du matin a été consacrée aux plaidoiries de l'ancien ministre de l'Industrie, Mahdjoub Bedda, dont la défense a insisté sur le fait que son client en sa qualité de ministre de l'Industrie "n'est pas responsable de la commission d'évaluation technique concernant le dossier de montage automobile", ajoutant que la décision technique, objet d'accusation, "a été validée par tous les ser-

vices compétents avant de la soumettre au bureau du ministre". Pour rappel, le Procureur général près la Cour d'Alger avait requis dimanche le durcissement des peines "à l'encontre des principaux accusés dans cette affaire, et de confirmer le jugement rendu en première instance condamnant les deux anciens ministres de l'Industrie, Mahdjoub Bedda et Youcef Youssfi, à 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA chacun. Juillet dernier, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné Ali Haddad à 18 de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions Da, avec confiscation de tous ses biens.

Les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal avaient été condamnés à une peine de 13 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA. Les anciens ministres des Transports et des Travaux publics et de l'Industrie Amar Ghoul, Amara Benyounes, Abdesslem Bouchouareb, Abdelghani Zalane, Abdelkader Kadi et Boujemaa Talai sont également poursuivis dans cette affaire. Sont également poursuivis, les deux anciens walis d'El Bayadh et de Annaba, respectivement Abdelhah Benmansour et Mohammed Slamani.

TRIBUNAL DE TIPASA Report du procès de l'ex-wali d'Alger, Zoukh, au 3 novembre prochain

Le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé, mardi, le report au 3 novembre prochain, du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé dans une affaire de corruption. Ce report a été décidé en réponse à une requête dans ce sens introduite par la défense de l'accusé, motivée par le besoin de "bien se préparer pour le procès", selon un avocat de Zoukh, dont le procès se déroule à Tipasa, selon la procédure de privilège de juridiction, sachant les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger. Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, qui comparaitra devant la chambre correctionnelle près le tribunal de Tipasa, sont également cités un nombre de témoins dans cette affaire, dont l'ex-Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, accusé dans d'autres affaires de corruption. L'ex-wali d'Alger est poursuivi pour "dépense déléguée de deniers publics, par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et deniers publics qui lui ont été confiés de par sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Par ailleurs, le président de la chambre correctionnelle près le tribunal de Tipasa a informé l'accusé Zoukh et sa défense, que celui-ci est, également, poursuivi dans une autre affaire programmée pour le 27 octobre prochain, au niveau du même tribunal, sans mentionner la nature des faits et accusations portées à son encontre. A noter que le Conseiller enquêteur près la Cour suprême avait précédemment ordonné, au titre de cette affaire de corruption, la mise sous contrôle judiciaire de l'accusé Zoukh, avant l'enrôlement de son affaire devant le tribunal de Tipasa, pour des raisons de privilège de juridiction.